

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT (L'« OFFRE ») INITIÉE PAR



PORTANT SUR 2 300 000 DE SES PROPRES ACTIONS  
EN VUE DE LA RÉDUCTION DE SON CAPITAL

*Conseillée par Sodica ECM*

*Présentée par LCL*



**Prix unitaire de l'Offre : 6,50 euros par action**  
**Durée de l'Offre : 20 jours calendaires minimum**

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,  
FINANCIÈRES ET COMPTABLES D'AUREA**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Aurea (« **Aurea** » ou la « **Société** ») a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 27 septembre 2019 conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006.

Ce document a été établi sous la responsabilité d'Aurea

Ce document complète la note d'information d'Aurea, visée par l'AMF le 24 septembre 2019 sous le numéro 19-454 (la « **Note d'Information** ») après qu'elle a déclaré conforme l'Offre.

Le présent document relatif aux autres informations de la Société ainsi que la Note d'Information sont disponibles sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), sur le site Internet d'Aurea ([www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com)), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- AUREA, 3 avenue Bertie Albrecht, 75008 Paris ;
- SODICA CORPORATE FINANCE, 12, place des Etats-Unis, 92120 Montrouge ;
- CREDIT LYONNAIS, dont le siège social est 18, rue de la République, 69002 Lyon, et le siège central 20, avenue de Paris, 94811 Villejuif.

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition.

## SOMMAIRE

<b>1. PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF ..3</b>	
<b>3. PRESENTATION DE L'OFFRE.....</b>	<b>3</b>
<b>4. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE .....</b>	<b>4</b>
4.1. NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL ET NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE.....	4
4.2. STRUCTURE DE L' ACTIONNARIAT D' AUREA .....	4
4.3. INFORMATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2019 .....	4
4.4. COMMUNIQUE DE PRESSE DIFFUSES DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	6
4.4.1. Communiqué de presse du 29 mai 2019 : Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire et Extraordinaire du 20 juin 2019 .....	6
4.4.2. Information du 19 juin 2019 : Nombre de droits de vote et d'actions composant le capital social au 31 mai 2019 .....	8
4.4.3. Communiqué de presse du 21 juin 2019 : Compte-rendu de l'assemblée générale mixte du 20 juin 2019 .....	9
4.4.4. Communiqué de presse du 8 juillet 2019 : Bilan du contrat de liquidité .....	13
4.4.5. Information du 29 juillet 2019 : Nombre de droits de vote et d'actions composant le capital social au 30 juin 2019 .....	14
4.4.6. Communiqué de presse du 30 juillet 2019 : Chiffre d'affaires semestriel .....	15
4.4.7. Communiqué de presse du 1 <sup>er</sup> août 2019 : Demande de suspension de la cotation dans l'attente d'un communiqué..	17
4.4.8. Communiqué de presse du 1 <sup>er</sup> août 2019 : Augmentation de capital suite à paiement du dividende en actions .....	18
4.4.9. Communiqué de presse du 2 août 2019 : Demande de reprise de la cotation .....	19
4.4.10. Communiqué de presse du 2 août 2019 : Dépôt d'un projet d'offre publique de rachat d'actions .....	20
4.4.11. Communiqué de presse du 2 septembre 2019 : Agenda financier : publication des résultats semestriels le 20 septembre 2019.....	29
4.4.12. Communiqué de presse du 9 septembre 2019 : Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 6 septembre 2019.....	30
4.4.13. Communiqué de presse du 11 septembre 2019 : Modification de l'agenda financier : publication des résultats semestriels le 27 septembre 2019 .....	32
4.4.14. Information du 12 septembre 2019 : Nombre de droits de vote et d'actions composant le capital social au 31 juillet 2019.....	33
4.4.15. Information du 12 septembre 2019 : Nombre de droits de vote et d'actions composant le capital social au 30 août 2019.....	34
4.4.16. Communiqué de presse du 16 septembre 2019 : Demande de suspension de la cotation dans l'attente d'un communiqué.....	35
4.4.17. Communiqué de presse du 16 septembre 2019 : Abandon d'une opération de croissance externe et demande de reprise de la cotation.....	36
4.4.18. Communiqué de presse du 24 septembre 2019 : Communiqué de mise à disposition de la note d'information d'AUREA - Offre publique de rachat d'actions visant les actions de la société.....	37
4.4.19. Communiqué de presse du 27 septembre 2019 : Résultats semestriels 2019.....	38
<b>5. ASSEMBLEE GENERALE TENUE DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE .....</b>	<b>41</b>
5.1. ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 JUIN 2019 .....	41
5.2. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2019.....	42
<b>6. PERSONNE RESPONSABLE .....</b>	<b>43</b>
6.1. NOM ET FONCTION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A AUREA.....	43
6.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A AUREA .....	43
<b>7. ANNEXE 1 : RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2019.....</b>	<b>44</b>
<b>8. ANNEXE 2 : RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2019.....</b>	<b>84</b>

## **1. PREAMBULE**

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, le Crédit Lyonnais (l'« **Etablissement Présentateur** » ou « **LCL** »), agissant pour le compte de la Société, a déposé le 2 août 2019 auprès de l'AMF le projet d'Offre.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires d'Aurea s'est tenue le 6 septembre 2019 afin d'autoriser la résolution relative à une réduction du capital de la Société d'un montant nominal maximal de 2 760 000 € par rachat d'un maximum de 2 300 000 actions de la Société de 1,20 euro de valeur nominal unitaire, par voie d'offre publique de rachat en vue de leur annulation, au prix de 6,50 € par action, en application des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

Conformément à l'article 231-27 du règlement général de l'AMF, la note d'information visée par l'AMF a été mise à disposition gratuitement au siège de la Société, 3 avenue Bertie Albrecht, 75008 Paris, ainsi qu'auprès du Conseil financier, Sodica ECM, et de l'Etablissement Présentateur.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités de l'Offre et son calendrier. L'Offre sera ouverte pendant une durée de 20 jours calendaires minimum. Elle sera centralisée par Euronext Paris.

## **2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF**

Le présent document constitue une mise à jour des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Aurea, société anonyme au capital de 14 649 848,40 euros dont le siège social est situé 3 avenue Bertie Albrecht, 75008 Paris et dont le numéro d'immatriculation est 562 122 226 RCS de Paris (ci-après « **Aurea** » ou la « **Société** »), figurant dans le document de référence d'Aurea pour l'exercice social 2018 déposé auprès de l'AMF le 29 mai 2019 sous le numéro D.19-0527 (le « **Document de Référence** »), qu'il incorpore par référence. Ce document est disponible par téléchargement sur le site Internet d'Aurea ([www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com)).

Les nouveaux faits significatifs intervenus depuis le dépôt du Document de Référence sont inclus ci-après dans le présent document. A la date du présent document et à la connaissance de la Société, il n'existe aucun litige ou procédure d'arbitrage significatif, fait exceptionnel autres que ceux mentionnés dans le Document de Référence.

## **3. PRESENTATION DE L'OFFRE**

Les caractéristiques de l'Offre sont décrites à la section 1 de la Note d'Information.

En particulier, le coût d'acquisition de 100% des titres visés par l'Offre s'élève à un montant d'environ 15,2 M€, qui se décompose comme suit :

- environ 15 M€ consacrés au paiement du prix d'acquisition de 100% des actions visées par l'Offre, et
- environ 0,2 M€ net d'impôts au titre des honoraires et frais engagés en vue de la réalisation de l'Offre (notamment les honoraires et frais des conseillers financiers, conseils juridiques, commissaires aux comptes et autres consultants de la Société, ainsi que les faits de communication et autres taxes et / ou commissions applicables).

Le financement de l'Offre sera réalisé en utilisant une ligne de crédit qui sera mise en place, à des fins de bonne gestion financière, pour une durée de 5 ans à des conditions de marché usuelles et au moyen de la trésorerie disponible de la Société.

#### **4. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE**

##### **4.1. NOMBRE D'ACTIONNAIRES COMPOSANT LE CAPITAL ET NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE**

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote théoriques <sup>1</sup>
3 septembre 2019	12 208 207	18 927 013

##### **4.2. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT D'AUREA**

La répartition du capital et des droits de vote d'Aurea au 3 septembre 2019 est la suivante :

	Nb actions	% capital	Nb droits de vote	% droits de vote
Financière 97 <sup>(1)</sup>	4 476 571	36,7%	8 222 337	43,4%
Joël Picard	2 382 757	19,5%	4 544 185	24,0%
Northbrook Belgium <sup>(2)</sup>	2 062	0,0%	2 062	0,0%
<b>Sous-total Joël Picard</b>	<b>6 861 390</b>	<b>56,2%</b>	<b>12 768 584</b>	<b>67,5%</b>
Administrateurs	141 645	1,2%	161 361	0,9%
CM CIC Investissement <sup>(3)</sup>	747 208	6,1%	1 494 416	7,9%
Zenlor <sup>(3)</sup>	598 471	4,9%	598 471	3,2%
Sunny AM <sup>(3)</sup>	541 362	4,4%	541 362	2,9%
Moneta Asset Management <sup>(3)</sup>	215 000	1,8%	215 000	1,1%
Auto-détention et programme de rachat	553 040	4,5%	553 040	2,9%
Public	2 462 582	20,2%	2 507 270	13,2%
Solde d'actions issues du PDA <sup>(4)</sup>	87 509	0,7%	87 509	0,5%
<b>Total</b>	<b>12 208 207</b>	<b>100%</b>	<b>18 927 013</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> détenue directement ou indirectement à plus de 2/3 du capital par Joël Picard et sa famille, Joël Picard est membre du conseil d'administration de Financière 97, ainsi que ses 2 filles Myrtille Picard et Airelle Picard

<sup>(2)</sup> contrôlée à plus des 2/3 du capital par Joël Picard

<sup>(3)</sup> à la connaissance de la Société

<sup>(4)</sup> Solde d'actions créées le 24 juillet 2019 suite au paiement du dividende en actions (PDA) appartenant à des actionnaires de la Société et qui n'a pu être affecté faute d'information disponible à ce stade

##### **4.3. INFORMATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2019**

L'information financière d'Aurea au 30 juin 2019 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur cette information figurent respectivement en Annexe 1 et Annexe 2 du présent document.

<sup>1</sup> Conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote

Les capitaux propres d'Aurea s'élèvent à 6,57 € par action au 30 juin 2019, après prise en compte du paiement de dividendes en actions.

Le tableau ci-dessous détaille le calcul de cette valeur des capitaux propres par action d'Aurea :

(A) Capitaux propres au 30 juin 2019 en K€	75 663
(B) Intérêts minoritaires au 30 juin 2019 en K€	44
(C) Augmentation des capitaux propres liée au paiement du dividende en actions du 24 juillet 2019 en K€	971
(D) Nombre d'actions composant le capital au 3 septembre 2019	12 208 207
(E) Actions d'autocontrôle au 3 septembre 2019	553 040
<b>Capitaux propres au 30 juin 2019 par action en € <math>[(A-B+C)/(D-E)]</math></b>	<b>6,57</b>

#### 4.4. COMMUNIQUES DE PRESSE DIFFUSES DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE

Les principaux communiqués de presse diffusés depuis le dépôt du document de référence sont reproduits ci-dessous, étant précisé que l'ensemble des communiqués publiés par la Société est disponible par téléchargement sur le site Internet d'Aurea ([www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com)).

##### 4.4.1. Communiqué de presse du 29 mai 2019 : Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire et Extraordinaire du 20 juin 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 mai 2019

---



**AUREA**  
Groupe européen dédié  
à l'économie circulaire

### Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire et Extraordinaire du 20 juin 2019

AUREA (Code ISIN : FR0000039232, Code Mnémo : AURE), l'un des premiers acteurs industriels européens dans la régénération des déchets, annonce ce jour mettre à disposition de ses actionnaires les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Annuelle, Ordinaire et Extraordinaire, du 20 juin 2019.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, les documents préparatoires à l'Assemblée, prévus à l'article R 225-83 du Code de Commerce, ont été mis en ligne sur le site internet de la société (<http://www.aurea-france.com/fr/communiqués-financiers/assemblees-generales.html>). Ces documents sont également mis à la disposition des actionnaires, à compter de la convocation de l'Assemblée, sur demande auprès de l'intermédiaire qui gère leur compte titres, qui la transmettra à la société.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour (inclus) avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents ainsi que ceux prévus à l'article R 225-81 du Code de commerce par voie postale ou par messagerie électronique si expressément demandé ;
- Tout actionnaire peut prendre connaissance de ces documents au siège social de la société : 3, avenue Bertie Albrecht, 75008 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°57 du 13 mai 2019.

**Prochain rendez-vous** : Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2019, le 30 juillet 2019 après bourse

**A propos d'AUREA**

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe, coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE), est éligible au PEA PME. Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

1/2

**Contacts**

**AUREA**

---

01 53 83 85 45  
contact@aurea-france.com

**ACTIFIN**

---

Alexandre Commerot  
01 56 88 11 11  
acommerot@actifin.fr

**TSAF – GROUPE VIEL**

---

Camille Trémeau  
01 40 74 15 45  
camille.tremeau@tsaf-paris.com

Jennifer Jullia  
(relations presse)  
01 56 88 11 19  
jjullia@actifin.fr

**4.4.2. Information du 19 juin 2019 : Nombre de droits de vote et d'actions composant le capital social au 31 mai 2019**



Société anonyme au capital de 14 420 409,60 €  
Siège social : 3, Avenue Bertie Albrecht – 75008 Paris  
562 122 226 RCS Paris

**Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social**

Article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
31 mai 2019	12 017 008	Total brut de droits de vote : 18 735 814
		Total net* de droits de vote : 18 291 785

\* Total net = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.)

#### 4.4.3. Communiqué de presse du 21 juin 2019 : Compte-rendu de l'assemblée générale mixte du 20 juin 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 juin 2019



### Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2019

L'assemblée générale mixte du groupe AUREA, qui s'est tenue le 20/06/2019 sous la présidence de Monsieur Joël PICARD, a approuvé à une large majorité l'ensemble des résolutions figurant à l'ordre du jour, à l'exception de la 21<sup>ème</sup> résolution (augmentation de capital réservée aux salariés).

Nombre d'actions composant le capital social :	12 017 008
Nombre d'actions ayant le droit de vote (*) :	11 533 719
Nombre de droits de vote nets (**) :	18 252 780
Nombre de droits de vote des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :	13 830 107

Quorum obtenu : le total des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance représente 7 118 610 actions, soit 61,72% des actions ayant le droit de vote.

(\*) 12 017 008 actions composant le capital - 483 289 actions autodétenues incluant les 2 900 actions détenues par le contrat de liquidité

(\*\*) Incluant les droits de vote double, déduction faite des actions d'autocontrôle (programme de rachat et contrat de liquidité)

RESOLUTIONS A TITRE ORDINAIRE		
<b>1<sup>ère</sup> résolution</b>	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 105 Contre 2 Abstention 0
<b>2<sup>ème</sup> résolution</b>	Affectation du résultat des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 107 Contre 0 Abstention 0
<b>3<sup>ème</sup> résolution</b>	Option de paiement des dividendes en numéraire ou en actions.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 105 Contre 2 Abstention 0
<b>4<sup>ème</sup> résolution</b>	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2018.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 107 Contre 0 Abstention 0
<b>5<sup>ème</sup> résolution</b>	Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 107 Contre 0 Abstention 0

<b>6<sup>ème</sup> résolution</b>	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, dus ou attribués au président directeur général au titre de l'exercice clos le 31/12/2018.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 307 Contre 0 Abstention 0
<b>7<sup>ème</sup> résolution</b>	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribués au président directeur général au titre de l'exercice clos le 31/12/2019.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 307 Contre 0 Abstention 0
<b>8<sup>ème</sup> résolution</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Antoine DIESBECQ.	<b>Adoptée</b> Pour 13 716 534 Contre 113 573 Abstention 0
<b>9<sup>ème</sup> résolution</b>	Arrivée à échéance du mandat d'administrateur de Monsieur Bernard GALLOIS.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 307 Contre 0 Abstention 0
<b>10<sup>ème</sup> résolution</b>	Autorisation à donner au conseil d'administration pour opérer sur les actions de la Société.	<b>Adoptée</b> Pour 13 716 534 Contre 113 573 Abstention 0
<b>11<sup>ème</sup> résolution</b>	Pouvoirs pour formalités.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 307 Contre 0 Abstention 0

RESOLUTIONS A TITRE EXTRAORDINAIRE		
<b>12<sup>ème</sup> résolution</b>	Modification de la limite d'âge des mandataires sociaux ; modifications corrélatives des statuts.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 305 Contre 2 Abstention 0
<b>13<sup>ème</sup> résolution</b>	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet, avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actionnaires, (i) d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ou par incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres et/ou (ii) d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	<b>Adoptée</b> Pour 13 716 534 Contre 113 573 Abstention 0

<b>14<sup>ème</sup> résolution</b>	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet, avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actionnaires par voie d'offre au public, (i) d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société et/ou (ii) d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	<b>Adoptée</b> Pour 13 712 838 Contre 117 269 Abstention 0
<b>15<sup>ème</sup> résolution</b>	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet, avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actionnaires, par placement privé (i) d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société et/ou (ii) d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	<b>Adoptée</b> Pour 13 712 838 Contre 117 269 Abstention 0
<b>16<sup>ème</sup> résolution</b>	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société.	<b>Adoptée</b> Pour 13 713 064 Contre 117 043 Abstention 0
<b>17<sup>ème</sup> résolution</b>	Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.	<b>Adoptée</b> Pour 13 713 064 Contre 117 043 Abstention 0
<b>18<sup>ème</sup> résolution</b>	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription d'actionnaires.	<b>Adoptée</b> Pour 13 714 285 Contre 115 822 Abstention 0
<b>19<sup>ème</sup> résolution</b>	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce.	<b>Adoptée</b> Pour 13 830 107 Contre 0 Abstention 0
<b>20<sup>ème</sup> résolution</b>	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou nouvelles, au profit des salariés et mandataires sociaux, dans la limite de 1% du capital.	<b>Adoptée</b> Pour 13 714 090 Contre 116 017 Abstention 0
<b>21<sup>ème</sup> résolution</b>	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des articles L. 3332-18 et L. 3332-19 du Code du travail.	<b>Rejetée</b> Pour 129 231 Contre 13 700 876 Abstention 0

22<sup>ème</sup>  
résolution

Pouvoirs pour formalités.

**Adoptée**

Pour	13 830 107
Contre	0
Abstention	0

Dans sa 2<sup>ème</sup> résolution, l'assemblée générale a décidé d'offrir à chaque actionnaire une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions, à concurrence de 0,15 € par action.

Le prix de l'action remise en paiement du dividende, correspondant, en application de la loi et des règlements, à 90% de la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision de la mise en distribution diminuée du montant net du dividende et arrondie au centime immédiatement supérieur, a été ainsi arrêté à 4,81 €.

Les actionnaires pourront exercer leur option à compter du 28 juin 2019 jusqu'au 18 juillet 2019 inclus. Après l'expiration de ce délai, le dividende sera payé en numéraire, le règlement intervenant le 24 juillet 2019.

**Prochain rendez-vous** : Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2019, le 30 juillet 2019 après bourse

#### A propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe, coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE), est éligible au PEA PME. Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

#### Contacts

##### AUREA

01 53 83 85 45  
contact@aurea-france.com

##### ACTIFIN

Alexandre Commerot  
01 56 88 11 11  
acommerot@actifin.fr

##### TSAF – GROUPE VIEL

Camille Trémeau  
01 40 74 15 45  
camille.tremeau@tsaf-paris.com

Jennifer Jullia  
(relations presse)  
01 56 88 11 19  
jjullia@actifin.fr

#### 4.4.4. Communiqué de presse du 8 juillet 2019 : Bilan du contrat de liquidité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 juillet 2019



### Bilan du contrat de liquidité au 30 juin 2019

Au titre du contrat de liquidité confié par AUREA à TSAF – Tradition Securities And Futures, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité en date du 30 juin 2019 :

- 3 230 actions
- 21 930,87 €

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, il a été négocié par le contrat de liquidité :

S1 2019	ACHAT	VENTE
Nombre d'actions	13 964	16 904
Nombre de transactions	123	131
Montant en capitaux	80 582,46	97 874,31

Il est rappelé que, lors du bilan annuel au 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 6 170 actions
- 4 639,02 €

#### A propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe, coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE), est éligible au PEA PME. Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

#### Contacts

##### AUREA

01 53 83 85 45  
contact@aurea-france.com

##### ACTIFIN

Alexandre Commerot  
01 56 88 11 11  
acommerot@actifin.fr

##### TSAF – GROUPE VIEL

Camille Trémeau  
01 40 74 15 45  
camille.tremeau@tsaf-paris.com

Jennifer Jullia  
(relations presse)  
01 56 88 11 19  
jjullia@actifin.fr

**4.4.5. Information du 29 juillet 2019 : Nombre de droits de vote et d'actions composant le capital social au 30 juin 2019**



Société anonyme au capital de 14 420 409,60 €  
Siège social : 3, Avenue Bertie Albrecht – 75008 Paris  
562 122 226 RCS Paris

**Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social**

Article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

<b>Date</b>	<b>Nombre total d'actions composant le capital social</b>	<b>Nombre total de droits de vote</b>
30 juin 2019	12 017 008	Total <b>brut</b> de droits de vote : 18 735 814
		Total <b>net*</b> de droits de vote : 18 183 844

\* Total net = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.)

#### 4.4.6. Communiqué de presse du 30 juillet 2019 : Chiffre d'affaires semestriel

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 juillet 2019



### Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2019 en recul

- Baisse conjoncturelle de l'activité Métaux et Alliages
- Dynamisme de l'activité Produits dérivés du Pétrole, en progression de +15%

AUREA (Code ISIN : FR0000039232, Code Mnémo : AURE), l'un des premiers acteurs industriels européens dans la régénération des déchets, annonce ce jour son chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019 et en cumul du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

En millions d'euros	T2 2019	T2 2018	VAR	S1 2019	S1 2018	VAR
Métaux & Alliages	32,5	45,0	-28%	69,8	87,7	-21%
Produits dérivés du Pétrole	13,4	11,3	+19%	27,2	23,7	+15%
Caoutchouc & Développements	2,9	2,9	stable	5,9	6,4	-7%
<b>TOTAL</b>	<b>48,8</b>	<b>59,1</b>	<b>-18%</b>	<b>102,9</b>	<b>117,8</b>	<b>-13%</b>

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'établit à 102,9 M€, en recul par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

#### Pôle Métaux et Alliages

La décroissance du chiffre d'affaires du pôle s'explique principalement par l'arrêt en juillet 2018 des livraisons d'aluminium à un client insuffisamment contributif ainsi que par la diminution des cours mondiaux et la prudence des clients industriels, en particulier dans le secteur automobile. Bien qu'impactés par le ralentissement industriel, les alliages de cuivre ont affiché une bonne résistance. La demande en sels de zinc a suivi la même tendance.

#### Pôle Produits dérivés du Pétrole

Bénéficiant de la bonne orientation actuelle des cours du pétrole, la régénération des huiles usagées et la dépollution des eaux polluées aux hydrocarbures ont chacune réalisé des performances robustes. Dans un contexte d'approvisionnement tendu, les activités de plastiques et PVC ont affiché une bonne résistance. La distribution de combustibles a poursuivi la mise en œuvre de synergies avec les autres activités.

#### Pôle Caoutchouc et Développements

Tout en demeurant à un niveau satisfaisant, l'activité de recyclage des pneus s'est légèrement contractée sur le semestre.

L'évènement majeur du semestre pour ce pôle a résidé dans le démarrage d'un nouveau four de décontamination de déchets mercuriels. Le potentiel commercial de cette activité est prometteur et permet d'envisager une forte accélération de cette activité sur les trimestres à venir.

#### Situation financière du Groupe

Au 30 juin 2019, la situation de trésorerie d'AUREA demeure solide, ce qui permet aisément au Groupe de respecter ses engagements financiers, et de saisir, le cas échéant, des opportunités de croissance externe.

#### Perspectives 2019

Dans un contexte géopolitique devenu incertain (guerre commerciale entre les USA et la Chine, Brexit...) qui a un impact sur l'activité industrielle en Europe, en particulier dans le secteur automobile, le Groupe veillera à poursuivre son adaptation à l'évolution de ses marchés pour préserver sa rentabilité.

**Prochain rendez-vous :** Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019, le 5 novembre 2019 après bourse

#### A propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe est coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE). Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

#### Contacts

##### AUREA

01 53 83 85 45  
contact@aurea-france.com

##### ACTIFIN

Alexandre Commerot  
01 56 88 11 11  
acommerot@actifin.fr

##### TSAF – GROUPE VIEL

Camille Trémeau  
01 40 74 15 45  
camille.tremeau@tsaf-paris.com

Jennifer Jullia  
(relations presse)  
01 56 88 11 19  
jjullia@actifin.fr

4.4.7. Communiqué de presse du 1<sup>er</sup> août 2019 : Demande de suspension de la cotation dans l'attente d'un communiqué

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1<sup>er</sup> août 2019



### Demande de suspension de cotation dans l'attente d'un communiqué

AUREA a demandé à Euronext Paris de procéder à la suspension de la cotation de son titre (FR0000039232-AURE) à compter de demain vendredi 2 août 2019 à 0h dans l'attente de la publication d'un communiqué.

#### A propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe est coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE). Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

#### Contacts

##### AUREA

01 53 83 85 45  
contact@aurea-france.com

##### ACTIFIN

Alexandre Commerot  
01 56 88 11 11  
acommerot@actifin.fr

##### TSAF – GROUPE VIEL

Camille Trémeau  
01 40 74 15 45  
camille.tremeau@tsaf-paris.com

Jennifer Jullia  
(relations presse)  
01 56 88 11 19  
jjullia@actifin.fr

#### 4.4.8. Communiqué de presse du 1<sup>er</sup> août 2019 : Augmentation de capital suite à paiement du dividende en actions

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1<sup>er</sup> août 2019

---



Groupe européen dédié  
à l'économie circulaire

### Augmentation de capital liée à l'option de paiement du dividende en actions

L'Assemblée générale du 20 juin 2019 a décidé la mise en distribution, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, d'un dividende de 0,15 euro par action, avec au choix de l'actionnaire, une option pour le paiement de la totalité du dividende, soit en numéraire, soit en actions nouvelles de la Société. La période d'option, ouverte le 28 juin 2019 s'est achevée le 18 juillet 2019. 52,44% des droits ont été exercés en faveur du réinvestissement en actions.

Le nombre d'actions ordinaires nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en actions est de 191 199 actions nouvelles, représentant 1,66% du capital et 1,02% des droits de vote bruts, sur la base du nombre d'actions en circulation au 30/06/2019.

Compte tenu de ces 191 199 actions nouvelles, le capital d'AUREA est désormais composé de 12 208 207 actions.

Les actions nouvelles portent jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et disposent des mêmes droits que les actions ordinaires déjà en circulation. Elles sont admises aux négociations sur Euronext Paris depuis le 24 juillet 2019.

**Prochain rendez-vous** : 4 septembre 2019 après bourse, Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2019

**A propos d'AUREA**

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe est coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE). Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

**Contacts**

AUREA	ACTIFIN	TSAF – GROUPE VIEL
01 53 83 85 45 <a href="mailto:contact@aurea-france.com">contact@aurea-france.com</a>	Alexandre Commerot 01 56 88 11 11 <a href="mailto:acommerot@actifin.fr">acommerot@actifin.fr</a>	Camille Trémeau 01 40 74 15 45 <a href="mailto:camille.tremeau@tsaf-paris.com">camille.tremeau@tsaf-paris.com</a>
	Jennifer Jullia (relations presse) 01 56 88 11 19 <a href="mailto:jjullia@actifin.fr">jjullia@actifin.fr</a>	

1/1

#### 4.4.9. Communiqué de presse du 2 août 2019 : Demande de reprise de la cotation

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 août 2019



## Demande de reprise de cotation

A la suite de la publication aujourd'hui d'un communiqué relatif au dépôt d'une Offre Publique de Rachat d'Actions, AUREA a demandé à Euronext Paris de procéder à la reprise de cotation de son titre (FR0000039232-AURE) à compter du lundi 5 août 2019.

### A propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe est coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE). Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

### Contacts

<b>AUREA</b>	<b>ACTIFIN</b>	<b>TSAF – GROUPE VIEL</b>
01 53 83 85 45 contact@aurea-france.com	Alexandre Commerot 01 56 88 11 11 acommerot@actifin.fr	Camille Trémeau 01 40 74 15 45 camille.tremeau@tsaf-paris.com
	Jennifer Jullia (relations presse) 01 56 88 11 19 jjullia@actifin.fr	

#### 4.4.10. Communiqué de presse du 2 août 2019 : Dépôt d'un projet d'offre publique de rachat d'actions

Communiqué du 2 août 2019

### COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF AU DEPOT DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT (L'« OFFRE »)

INITIEE PAR



PORTANT SUR 2 300 000 DE SES PROPRES ACTIONS  
EN VUE DE LA REDUCTION DE SON CAPITAL

Conseillée par Sodica ECM

Présentée par LCL



PROJET DE NOTE D'INFORMATION ETABLIE PAR AUREA

**PRIX DE L'OFFRE : 6,50 € PAR ACTION**

**DUREE DE L'OFFRE : 20 JOURS CALENDAIRES MINIMUM**



Le présent communiqué établi par Aurea est publié en application des dispositions des articles 231-16 et 231-17 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

**LE PROJET D'OFFRE ET LE PROJET DE NOTE D'INFORMATION RESTENT SOUMIS A  
L'EXAMEN DE L'AMF.**

#### **Avis important**

L'offre sera ouverte, conformément aux dispositions des articles 231-12 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et R. 225-153 et R. 225-154 du Code de commerce, postérieurement d'une part, à la publication par l'AMF d'une dérogation à l'obligation du dépôt d'un projet d'offre publique sur le fondement de l'article 234-9 6° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, à la diffusion par Aurea d'un communiqué, indiquant que la résolution nécessaire à la réduction du capital par voie de rachat et annulation d'actions a été valablement adoptée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Aurea du 6 septembre 2019 et, d'autre part, à la publication des avis d'achat dans un journal d'annonces légales et au Bulletin des annonces légales obligatoires.

Le projet de note d'information est disponible sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), sur le site Internet d'Aurea ([www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com)), et peut être obtenu sans frais auprès de :

- AUREA, 3 avenue Bertie Albrecht, 75008 Paris ;
- SODICA CORPORATE FINANCE, 12, place des Etats-Unis, 92120 Montrouge ;
- CREDIT LYONNAIS, dont le siège social est 18, rue de la République, 69002 Lyon et le siège central 20, avenue de Paris, 94811 Villejuif.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Aurea seront mises à la disposition du public selon les mêmes modalités, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre.

## **1. PRESENTATION DE L'OFFRE**

Le Conseil d'administration de la Société Aurea, société anonyme au capital de 14 649 848,40 euros, dont le siège social est situé 3 avenue Bertie Albrecht 75 008 Paris, et dont le numéro d'identification est 562 122 226 R.C.S. Paris (ci-après l'« **Aurea** » ou la « **Société** » ou l'« **Initiateur** ») a, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> août 2019, décidé de soumettre à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Aurea convoquée pour le 6 septembre 2019 (l'« **Assemblée Générale Extraordinaire** »), une résolution relative à une réduction de capital de la Société d'un montant nominal de 2 760 000 € par rachat d'un maximum de 2 300 000 actions de la Société de 1,20 euro de valeur nominal unitaire, par voie d'offre publique de rachat (ci-après l'« **Offre** ») en vue de leur annulation, en application des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce. Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (ci-après « Euronext Paris ») sur le Compartiment C, sous le code ISIN FR0000039232.

Cette Offre est régie par les dispositions du titre III du livre II et plus particulièrement des articles 233-15<sup>o</sup> et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre, au prix de 6,50 € par action Aurea, porte sur un maximum de 2 300 000 actions représentant, à la date du présent projet de note d'information, respectivement 18,84% du capital et 12,15% des droits de vote sur la base d'un nombre total de 12 208 207 actions et 18 927 268 droits de vote théoriques de la Société.

En application des dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, l'Offre est présentée par le Crédit Lyonnais (l'« **Etablissement Présentateur** » ou « **LCL** ») qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par la Société dans le cadre de l'Offre.

## **2. MOTIFS DE L'OFFRE**

Aurea propose de racheter 2 300 000 actions au prix de 6,50 euros par action. Cette Offre constitue une opportunité offerte aux actionnaires, qui le souhaitent, de céder une partie de leurs actions à un prix représentant une prime de 11,3% par rapport au cours de clôture du 31 juillet 2019 et une prime de 18,2% par rapport au cours moyen pondéré des 60 jours de négociation précédant cette date.

Elle constitue ainsi une opportunité pour les actionnaires, qui le souhaitent, de trouver une liquidité que le marché ne leur offre pas aujourd'hui eu égard à la faible rotation du flottant, à un prix incluant une prime sur le cours de bourse actuel.

L'Offre fait par ailleurs bénéficier aux actionnaires qui ne souhaitent pas y participer, ou dont les ordres d'apport seront réduits dans le cadre de la centralisation, d'un impact relatif sur le bénéfice par action de la Société.

Financière 97, Joël Picard et Northbrook Belgium, qui voteront favorablement à la résolution relative à la réalisation d'une réduction de capital via le lancement d'une offre publique de rachat lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 6 septembre 2019, se sont engagés à ne pas participer à cette Offre afin d'offrir une liquidité à l'ensemble des autres actionnaires souhaitant apporter leurs titres (sous réserve des restrictions concernant l'Offre à l'étranger).

---

<sup>1</sup> Au 24 juillet 2019, post-détachement du dividende, calculés conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

### **3. INTENTIONS DE LA SOCIÉTÉ POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS À VENIR**

- *Stratégie et orientation en matière d'activité*

L'Offre n'entraîne pas de changement de contrôle de la Société. Joël Picard et sa famille resteront indirectement les actionnaires majoritaires d'Aurea.

Aurea n'a pas l'intention, à l'issue de l'Offre, de modifier substantiellement la stratégie de la Société. Il est prévu de poursuivre le développement d'Aurea dans ses métiers actuels et l'Offre ne devrait avoir aucun impact sur la politique commerciale, industrielle et financière de l'entreprise. Il est précisé, en tant que de besoin, que l'Initiateur ne projette aucune restructuration à l'issue de cette Offre.

- *Composition des organes sociaux et de direction après l'Offre*

La réalisation de l'Offre n'entraînera pas de changement au sein des organes sociaux et de la direction générale d'Aurea.

- *Conséquence en matière d'emploi*

Aucun changement n'est attendu en matière d'emploi du fait de l'Offre.

- *Actions auto-détenues*

La Société détient 549 293 de ses propres actions provenant de rachats par cette dernière dans le cadre du programme de rachat approuvé notamment par les actionnaires réunis en assemblée générale mixte le 21 juin 2018 et renouvelé par l'assemblée générale du 20 juin 2019.

La Société ne procédera pas préalablement ou concomitamment à l'Offre à l'annulation des actions rachetées dans le cadre de son programme de rachat d'actions, mais se réservera, cependant, la possibilité de procéder à une telle annulation conformément à l'autorisation qui lui a été octroyée par l'assemblée générale le 20 juin 2019 et à la réglementation applicable, postérieurement à la clôture de l'Offre.

- *Statut juridique de la Société*

La Société n'envisage pas d'apporter de modifications à ses statuts à la suite de l'Offre, à l'exception de celles requises afin de refléter les conséquences de la réalisation de la réduction de capital consécutive à la réalisation de l'Offre.

- *Intention concernant la cotation des actions de la Société à l'issue de l'Offre*

La Société n'a pas l'intention de demander la radiation de ses actions d'Euronext Paris à l'issue de l'Offre.

L'actionnaire majoritaire a déclaré ne pas avoir l'intention de déposer une offre publique de retrait, ni de demander la radiation des actions Aurea d'Euronext Paris à l'issue de l'Offre.

- *Distribution de dividendes*

La future politique de distribution de dividendes de la Société sera déterminée en fonction de ses projets de développement et de sa capacité distributive, dans le respect des dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables.

- *Synergies, gains économiques et perspectives d'une fusion*

S'agissant d'une offre publique de rachat par Aurea de ses propres actions en vue de leur annulation, l'Offre ne s'inscrit pas dans un projet de rapprochement avec d'autres sociétés. En conséquence, elle n'entraîne la réalisation d'aucune synergie ou gain économique.

#### **4. TERMES DE L'OFFRE**

En application des dispositions de l'article 231-13 du Règlement général de l'AMF, LCL, agissant pour le compte d'Aurea, a déposé le projet d'Offre auprès de l'AMF.

L'Offre est effectuée sous réserve (i) de l'obtention de la part de l'AMF d'une décision de dérogation au dépôt d'une offre publique obligatoire par Financière 97 représentée par Monsieur Joël Picard, en raison du risque d'accroissement de sa participation de plus de 1% en moins de 12 mois consécutifs, (ii) de l'approbation, par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires d'Aurea qui sera convoquée le 6 septembre 2019, de la résolution relative à l'autorisation de procéder à une réduction de capital d'un montant nominal maximum de 2 760 000 euros par voie de rachat par la Société de ses propres actions suivi de leur annulation, (iii) de la décision de conformité de l'AMF sur le présent projet d'Offre et (iv) de la publication par Aurea des avis d'achat dans un journal d'annonces légales et au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Conformément à l'article 231-13 du Règlement général de l'AMF, LCL garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par Aurea dans le cadre de l'Offre.

A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire, et sous réserve qu'elle ait approuvée la résolution nécessaire, la Société proposera à ses actionnaires de racheter en numéraire au prix de 6,50 € par action, par voie d'offre publique de rachat d'actions, un nombre maximum de 2 300 000 actions de la Société en vue de leur annulation, en application des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

La Société diffusera le 9 septembre 2019, dans les conditions de l'article 231-37 du règlement général de l'AMF, un communiqué indiquant si la résolution ci-dessus a été approuvée par ladite Assemblée Générale Extraordinaire. Ce communiqué sera mis en ligne sur le site Internet de la Société (<http://www.aurea-france.com>).

Dans le cas où le nombre d'actions apportées par les actionnaires à l'Offre serait supérieur au nombre d'actions visées par l'Offre, il sera procédé, pour chaque actionnaire vendeur, à une réduction proportionnelle au nombre d'actions dont il justifie être propriétaire ou titulaire, conformément aux dispositions de l'article R. 225-155 du Code de commerce.

Par conséquent, lors de leur demande de rachat, les actionnaires devront faire immobiliser les actions non présentées au rachat et dont ils auront déclaré être propriétaires sur le compte tenu par leur intermédiaire financier jusqu'à la date de publication du résultat de l'Offre, ces dernières étant, le cas échéant, prises en compte pour le calcul de la réduction des demandes de rachat.

Les actions qui ne seront pas acceptées dans le cadre de l'Offre en raison de ce mécanisme de réduction seront restituées aux actionnaires.

## 5. CALENDRIER INDICATIF DE L'OFFRE

2 août 2019	<p>Dépôt par Financière 97 représentée par Monsieur Joël Picard de la demande de dérogation à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique auprès de l'AMF</p> <p>Dépôt du projet d'Offre et du projet de note d'information auprès de l'AMF</p> <p>Publication de l'avis de dépôt par l'AMF</p> <p>Diffusion par la Société d'un communiqué annonçant les principales caractéristiques de l'Offre</p> <p>Mise en ligne sur le site de l'AMF et de la Société du projet de note d'information incluant le rapport de l'expert indépendant</p> <p>Mise à disposition du public du projet de note d'information au siège social de la Société et auprès de l'Etablissement Présentateur</p> <p>Diffusion par la Société d'un communiqué relatif à la mise à disposition du projet de note d'information (article 231-16 du règlement général de l'AMF)</p>
3 septembre 2019	<p>Obtention par Financière 97 représentée par Monsieur Joël Picard de la dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique</p> <p>Publication de la déclaration de conformité de l'Offre par l'AMF emportant visa sur la note d'information sous condition suspensive de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la résolution autorisant le conseil d'administration à lancer l'Offre en vue de l'annulation des actions rachetées dans le cadre d'une réduction de capital</p>
4 septembre 2019	<p>Mise en ligne de la note d'information incluant le rapport de l'expert indépendant visée par l'AMF sur les sites internet de la Société et de l'AMF</p> <p>Mise à disposition du public de la note d'information visée par l'AMF au siège social de la Société et auprès de l'Etablissement Présentateur</p> <p>Diffusion par la Société d'un communiqué de mise à disposition de la note d'information visée par l'AMF (article 231-27 du règlement général de l'AMF)</p>
6 septembre 2019	<p>Assemblée Générale Extraordinaire autorisant la réduction de capital</p>
9 septembre 2019	<p>Diffusion par la Société d'un communiqué annonçant l'approbation de la réduction de capital par l'Assemblée Générale Extraordinaire, levant la condition de l'Offre</p> <p>Publication sous forme d'avis financier d'un communiqué de presse, dans les conditions de l'article 231-37 du règlement général de l'AMF, indiquant que la résolution nécessaire à la réduction du capital par rachat d'actions par voie d'offre publique de rachat en vue de leur annulation a été valablement adoptée par l'Assemblée Générale</p> <p>Dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Paris du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire</p> <p>Début du délai d'opposition des créanciers (20 jours calendaires)</p>

11 septembre 2019	Publication des avis d'achat dans un journal d'annonces légales et au Bulletin des annonces légales obligatoires conformément aux articles R 225-153 et R 225-154 du Code de commerce  Publication par l'AMF de l'avis d'ouverture et de calendrier  Publication par Euronext Paris de l'avis relatif aux modalités de l'Offre et à son calendrier Dépôt auprès de l'AMF du document comprenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, comptables et financières de la Société prévu à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF  Mise en ligne sur le site internet de l'AMF et de la Société du document comprenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, comptables et financières de la Société prévu à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF  Mise à disposition du public du document comprenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, comptables et financières de la Société prévu à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF au siège social de la Société et auprès de l'Etablissement Présentateur  Diffusion par la Société d'un communiqué annonçant la mise à disposition du public du document comprenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, comptables et financières de la Société prévu à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF (article 231-28 du règlement général de l'AMF)
12 septembre 2019	Ouverture de l'Offre
20 septembre 2019	Publication des comptes semestriels
28 septembre 2019	Expiration du délai d'opposition des créanciers
1 <sup>er</sup> octobre 2019	Clôture de l'Offre
7 octobre 2019	Publication par l'AMF des résultats de l'Offre  Publication par Euronext de l'avis relatif au résultat de l'Offre et aux modalités du Règlement-Livraison
9 octobre 2019	Règlement-Livraison des actions apportées à l'Offre

## **6. ENGAGEMENTS DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ**

A la date du dépôt du projet d'offre, Monsieur Joël Picard détient directement 2 382 757 actions et 4 544 185 droits de vote d'Aurea et indirectement 4 476 571 actions et 8 222 337 droits de vote d'Aurea au travers de la société Financière 97 qu'il contrôle avec sa famille, et 2 062 actions et 2 062 droits de vote au travers de Northbrook Belgium qu'il contrôle, soit un total de 6 861 390 actions et 12 768 584 droits de vote représentant 56,2 % du capital et 67,5 % des droits de vote d'Aurea.

Monsieur Joël Picard a fait part de son engagement de ne pas apporter ses titres à l'Offre.

A l'exception de l'engagement décrit ci-dessus, la Société n'a connaissance d'aucun autre engagement d'apport ou de non-apport à l'Offre.

---

<sup>2</sup> Calculés conformément aux dispositions de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF

## **7. RESTRICTIONS CONCERNANT L'OFFRE A L'ETRANGER**

L'Offre est faite aux actionnaires d'Aurea situés en France et hors de France, à condition que le droit local auquel ils sont soumis leur permette de participer à l'Offre sans nécessiter de la part de la Société l'accomplissement de formalités supplémentaires.

La diffusion du présent document, l'Offre, l'acceptation de l'Offre, ainsi que la livraison des actions peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions. L'Offre n'est pas ouverte ou soumise au contrôle et/ou à l'autorisation d'une quelconque autorité réglementaire, ailleurs qu'en France et aucune démarche ne sera effectuée en ce sens. Ni le présent document, ni aucun autre document relatif à l'Offre ne constituent une offre en vue de vendre ou d'acquérir des titres financiers ou une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays où ce type d'offre ou de sollicitation serait illégale, ne pourrait être valablement faite, ou requerrait la publication d'un prospectus ou l'accomplissement de toute autre formalité en application du droit local. Les actionnaires de la Société situés ailleurs qu'en France ne peuvent participer à l'Offre que dans la mesure où une telle participation est autorisée par le droit local auquel ils sont soumis ; l'Offre n'est donc pas faite à des personnes soumises à de telles restrictions, directement ou indirectement, et ne pourra en aucune manière faire l'objet d'une acceptation depuis un pays dans lequel elle fait l'objet de telles restrictions.

En conséquence, les personnes en possession du présent document sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Le non-respect de ces restrictions est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière. La Société décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne de ces restrictions.

En particulier, l'Offre n'est pas faite, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, à des personnes se trouvant aux Etats-Unis, par les moyens des services postaux ou par tout moyen de communications (y compris, sans limitation, les transmissions par télécopie, télex, téléphone et courrier électronique) des Etats-Unis ou par l'intermédiaire des services d'une bourse de valeurs des Etats-Unis. En conséquence, aucun exemplaire ou copie du présent document, et aucun autre document relatif à celui-ci ou à l'Offre, ne pourra être envoyé par courrier, ni communiqué, ni diffusé par un intermédiaire ou toute autre personne aux Etats-Unis de quelque manière que ce soit.

Aucun actionnaire d'Aurea ne pourra apporter ses actions à l'Offre s'il n'est pas en mesure de déclarer (i) qu'il n'a pas reçu aux Etats-Unis de copie de la présente note d'information ou de tout autre document relatif à l'Offre, et qu'il n'a pas envoyé de tels documents aux Etats-Unis, (ii) qu'il n'a pas utilisé, directement ou indirectement, les services postaux, les moyens de télécommunications ou autres instruments de commerce ou les services d'une bourse de valeurs des Etats-Unis en relation avec l'Offre (iii) qu'il n'était pas sur le territoire des Etats-Unis lorsqu'il a accepté les termes de l'Offre ou, transmis son ordre d'apport de titres et (iv) qu'il n'est ni agent ni mandataire agissant pour un mandant autre qu'un mandant lui ayant communiqué ses instructions en dehors des Etats-Unis. Les intermédiaires habilités ne pourront pas accepter des ordres d'apport de titres qui n'auront pas été effectués en conformité avec les dispositions ci-dessus.

## **8. ACCORDS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SIGNIFICATIVE SUR L'APPRECIATION DE L'OFFRE OU SON ISSUE**

A l'exception de ce qui précède, la Société n'a connaissance, à la date du dépôt de l'Offre, d'aucun accord ou engagement susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de l'Offre ou son issue.

## 9. PRINCIPAUX ELEMENTS D'APPRECIATION DU PRIX OFFERT

Les éléments d'appréciation du prix de l'Offre de 6,50 € par action présentés ci-après ont été établis pour le compte de la Société par Sodica ECM, à partir d'informations publiques disponibles relatives à la Société, ses secteurs d'activité et des informations complémentaires spécifiques communiquées par l'équipe dirigeante de la Société dans le cadre d'échanges avec celle-ci. Ces informations n'ont fait l'objet d'aucune vérification indépendante de la part de Sodica ECM.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des valorisations extériorisées par les critères d'évaluation retenus, ainsi que les primes induites par le prix de l'Offre :

	Valeur par action (€)	Prime induite par le prix de l'Offre
<b>Méthodes retenues</b>		
<u>Flux de trésorerie futurs disponibles</u>		
Fourchette basse	4,00	62,5%
Scénario central	4,40	47,7%
Fourchette haute	4,87	33,5%
<u>Comparables boursiers</u>		
Multiple d'Ebitda	5,29	22,9%
Multiple d'Ebit	3,12	108,3%
<u>Cours de bourse (retraité du dividende payé le 24 juillet 2019)</u>		
Cours de clôture du 31 juillet 2019	5,84	11,3%
Moyennes au 31 juillet 2019		
1 mois	6,01	8,1%
3 mois	5,50	18,1%
6 mois	5,60	16,0%
12 mois	5,93	9,7%
Cours le plus élevé sur 1 an (27 septembre 2018)	7,95	-18,2%
Cours le plus bas sur 1 an (21 décembre 2018)	4,93	31,8%
<b>Méthode mentionnée à titre indicatif</b>		
<u>Objectifs de cours des analystes</u>		
Plus bas	7,90	-17,7%
Plus haut	8,60	-24,4%
Moyenne	8,26	-21,3%

Source : Euronext

## **10. CONCLUSIONS DES TRAVAUX DE L'EXPERT INDEPENDANT**

Les éléments ci-dessous présentent les conclusions du rapport du cabinet AA Fineval, désigné en qualité d'expert indépendant, chargé par la Société, en application de l'article 261-1 I 3° du Règlement général de l'AMF, de se prononcer sur le caractère équitable des conditions financières de l'Offre :

« L'offre constitue pour les actionnaires de la société AUREA une possibilité de bénéficier d'une liquidité immédiate de leur participation à un prix présentant une prime allant de 3,5% à 18,4% sur les cours de bourse des douze derniers mois selon la période de référence retenue et une prime de 55,5% sur la valeur obtenue par la méthode du DCF (4,18 euros).

Sur la base de l'ensemble des éléments d'appréciation des paramètres retenus et de nos travaux de valorisation, notre opinion est que les termes de l'offre publique de rachat proposant un prix de 6,50 euros sont équitables, du point de vue financier, pour les actionnaires minoritaires de la société AUREA. »

### ***Avertissement***

*Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation en vue d'une telle offre, directement ou indirectement, aux États-Unis ni dans tout autre pays où ce type d'offre ou de sollicitation serait illégale, ne pourrait être valablement faite, ou requerrait la publication d'un prospectus ou l'accomplissement de toute autre formalité en application du droit local. L'offre de rachat décrite ci-dessus n'a pas été et ne sera pas enregistrée auprès de la United States Securities and Exchange Commission et ne sera pas ouverte aux porteurs aux États-Unis.*

*La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.*

4.4.11. Communiqué de presse du 2 septembre 2019 : Agenda financier : publication des résultats semestriels le 20 septembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 septembre 2019



### Agenda financier : publication des résultats semestriels le 20 septembre 2019

AUREA (Code ISIN : FR0000039232, Code Mnémo : AURE), l'un des premiers acteurs industriels européens dans la régénération des déchets, confirme que les résultats semestriels 2019 seront publiés le vendredi 20 septembre 2019, conformément au calendrier indiqué dans le projet de note d'information relative à l'offre publique de rachat d'actions initiée par AUREA (cf publication du 2 août 2019).

La diffusion du communiqué de presse interviendra après la clôture du marché Euronext à Paris.

#### A propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe est coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE). Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

#### Contacts

##### AUREA

01 53 83 85 45  
[contact@aurea-france.com](mailto:contact@aurea-france.com)

##### ACTUS finance & communication

Corinne Puissant  
01 53 67 36 77  
[cpuissant@actus.fr](mailto:cpuissant@actus.fr)

Manon Clairet  
Relations Presse  
01 53 67 36 73  
[mclairet@actus.fr](mailto:mclairet@actus.fr)

##### TSAF – GROUPE VIEL

Camille Trémeau  
01 40 74 15 45  
[camille.tremeau@tsaf-paris.com](mailto:camille.tremeau@tsaf-paris.com)

4.4.12. Communiqué de presse du 9 septembre 2019 : Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 6 septembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 septembre 2019



### Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2019

L'Assemblée Générale Extraordinaire du groupe AUREA, qui s'est tenue le 6 septembre 2019 sous la présidence de Monsieur Joël PICARD, a approuvé l'ensemble des résolutions figurant à l'ordre du jour.

Nombre d'actions composant le capital social :	12 208 207
Nombre d'actions ayant le droit de vote (*) :	11 655 167
Nombre de droits de vote nets (**) :	18 374 095
Nombre de droits de vote des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :	14 599 735
Quorum obtenu : le total des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance représente 7 892 995 actions, soit 67,72% des actions ayant le droit de vote.	

(\*) 12 208 207 actions composant le capital – 553 040 actions auto détenues, incluant les 4 000 actions détenues par le contrat de liquidité, à la record date soit le 3 septembre 2019 après bourse.

(\*\*) Incluant les droits de vote double, déduction faite des actions d'autocontrôle (programme de rachat et contrat de liquidité).

#### TEXTE DES RÉOLUTIONS

TEXTE DES RÉOLUTIONS		
<b>1<sup>ère</sup> résolution</b>	Réduction de capital d'un montant nominal maximum de 2 760 000 euros, par voie de rachat par la Société de ses propres actions, suivie de l'annulation des actions achetées, et autorisation au Conseil d'administration à l'effet de formuler une offre publique de rachat auprès de tous les actionnaires, de mettre en œuvre la réduction de capital puis d'en arrêter le montant définitif	<b>Adoptée</b> Pour 13 843 737 Contre 755 998 Abstention 0
<b>2<sup>ème</sup> résolution</b>	Pouvoirs pour formalités.	<b>Adoptée</b> Pour 14 599 735 Contre 0 Abstention 0

#### A propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe, coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE), est éligible au PEA PME. Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

**Contacts**

**AUREA**

01 53 83 85 45  
[contact@aurea-france.com](mailto:contact@aurea-france.com)

**ACTUS finance & communication**

Corinne Puissant  
01 53 67 36 77  
[cpuissant@actus.fr](mailto:cpuissant@actus.fr)

Manon Clairet  
Relations Presse  
01 53 67 36 73  
[mclairet@actus.fr](mailto:mclairet@actus.fr)

**TSAF – GROUPE VIEL**

Camille Trémeau  
01 40 74 15 45  
[camille.tremeau@tsaf-paris.com](mailto:camille.tremeau@tsaf-paris.com)

4.4.13. Communiqué de presse du 11 septembre 2019 : Modification de l'agenda financier : publication des résultats semestriels le 27 septembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 septembre 2019



### Modification de l'agenda financier : publication des résultats semestriels le 27 septembre 2019

AUREA (Code ISIN : FR0000039232, Code Mnémo : AURE), l'un des premiers acteurs industriels européens dans la régénération des déchets, annonce que la publication de ses résultats semestriels 2019, initialement prévue le vendredi 20 septembre 2019, est reportée au vendredi 27 septembre 2019 après la clôture du marché Euronext à Paris.

#### A propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe est coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE). Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

#### Contacts

##### AUREA

01 53 83 85 45  
[contact@aurea-france.com](mailto:contact@aurea-france.com)

##### ACTUS finance & communication

Corinne Puissant  
01 53 67 36 77  
[cpuissant@actus.fr](mailto:cpuissant@actus.fr)  
Manon Clairet  
Relations Presse  
01 53 67 36 73  
[mclairret@actus.fr](mailto:mclairret@actus.fr)

##### TSAF – GROUPE VIEL

Camille Trémeau  
01 40 74 15 45  
[camille.tremeau@tsaf-paris.com](mailto:camille.tremeau@tsaf-paris.com)

**4.4.14. Information du 12 septembre 2019 : Nombre de droits de vote et d'actions composant le capital social au 31 juillet 2019**



Société anonyme au capital de 14 649 848,40 €  
Siège social : 3, Avenue Bertie Albrecht – 75008 Paris  
562 122 226 RCS Paris

**Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social**

Article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
31 juillet 2019	12 208 207	Total brut de droits de vote : 18 927 013
		Total net* de droits de vote : 18 374 858

\* Total net = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.)

**4.4.15. Information du 12 septembre 2019 : Nombre de droits de vote et d'actions composant le capital social au 30 août 2019**



Société anonyme au capital de 14 649 848,40 €  
Siège social : 3, Avenue Bertie Albrecht – 75008 Paris  
562 122 226 RCS Paris

**Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social**

Article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
31 août 2019	12 208 207	Total brut de droits de vote : 18 927 013
		Total net* de droits de vote : 18 373 973

\* Total net = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.)

4.4.16. Communiqué de presse du 16 septembre 2019 : Demande de suspension de la cotation dans l'attente d'un communiqué

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 septembre 2019

---



Groupe européen dédié  
à l'économie circulaire

### Demande de suspension de cotation dans l'attente d'un communiqué

AUREA a demandé à Euronext Paris de procéder à la suspension de la cotation de son titre (FR0000039232-AURE) aujourd'hui lundi 16 septembre 2019 avant l'ouverture du marché dans l'attente de la publication d'un communiqué.

**A propos d'AUREA**

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe est coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE). Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

**Contacts**

AUREA	ACTUS finance & communication	TSAF – GROUPE VIEL
01 53 83 85 45 <a href="mailto:contact@aurea-france.com">contact@aurea-france.com</a>	Corinne Puissant 01 53 67 36 77 <a href="mailto:cpuissant@actus.fr">cpuissant@actus.fr</a> Manon Clairét Relations Presse 01 53 67 36 73 <a href="mailto:mclairét@actus.fr">mclairét@actus.fr</a>	Camille Trémeau 01 40 74 15 45 <a href="mailto:camille.tremeau@tsaf-paris.com">camille.tremeau@tsaf-paris.com</a>

1/1

#### 4.4.17. Communiqué de presse du 16 septembre 2019 : Abandon d'une opération de croissance externe et demande de reprise de la cotation

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 septembre 2019



### Abandon d'une opération de croissance externe et demande de reprise de la cotation

AUREA envisageait la reprise devant un Tribunal de commerce d'une société active dans le secteur des métaux avec un jugement prévu le 17 septembre 2019. AUREA a décidé de se désister, et a demandé à Euronext Paris de procéder à la reprise de cotation de son titre (FR0000039232-AURE) à compter du mardi 17 septembre 2019.

#### A propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe est coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE). Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

#### Contacts

##### AUREA

01 53 83 85 45  
[contact@aurea-france.com](mailto:contact@aurea-france.com)

##### ACTUS finance & communication

Corinne Puissant  
01 53 67 36 77  
[cpuissant@actus.fr](mailto:cpuissant@actus.fr)

Manon Clairét  
Relations Presse  
01 53 67 36 73  
[mclairret@actus.fr](mailto:mclairret@actus.fr)

##### TSAF – GROUPE VIEL

Camille Trémeau  
01 40 74 15 45  
[camille.tremeau@tsaf-paris.com](mailto:camille.tremeau@tsaf-paris.com)

**4.4.18. Communiqué de presse du 24 septembre 2019 : Communiqué de mise à disposition de la note d'information d'AUREA - Offre publique de rachat d'actions visant les actions de la société**

*Communiqué du 24 septembre 2019*

**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION D'AUREA  
OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**

  
Groupe européen dédié  
à l'économie circulaire

**PORTANT SUR 2 300 000 DE SES PROPRES ACTIONS  
EN VUE DE LA REDUCTION DE SON CAPITAL**

*Conseillée par Sodica ECM* *Présentée par LCL*

<b>Prix unitaire de l'Offre : 6,50 € par action</b> <b>Durée de l'Offre : 20 jours calendaires minimum</b>
---

 AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent communiqué établi par Aurea est publié en application des dispositions des articles 231-27 1° et 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

Conformément à l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et à l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique de rachat d'actions du 24 septembre 2019, apposé le visa n°19-454 en date du 24 septembre 2019 sur la note d'information de la société Aurea relative à l'offre publique de rachat d'actions.

L'Offre a été autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires d'Aurea qui s'est tenue le 6 septembre 2019 (l'« Offre »).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Ces informations, ainsi que la note d'information établie par Aurea, sont disponibles sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), sur le site Internet d'Aurea ([www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com)), et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

- AUREA, 3 avenue Bertie Albrecht, 75008 Paris ;
- SODICA CORPORATE FINANCE, 12, place des Etats-Unis, 92120 Montrouge ;
- CREDIT LYONNAIS, dont le siège social est 18, rue de la République, 69002 Lyon et le siège central 20, avenue de Paris, 94811 Villejuif.

*Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La Société décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.*

#### 4.4.19. Communiqué de presse du 27 septembre 2019 : Résultats semestriels 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 septembre 2019



### Résultats semestriels 2019

- Des résultats impactés par un contexte conjoncturel plus difficile

AUREA (Code ISIN : FR0000039232, Code Mnémo : AURE), l'un des premiers acteurs industriels européens dans la régénération des déchets, annonce ce jour ses résultats pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019, arrêtés lors d'un Conseil d'administration qui s'est tenu le 26 septembre 2019 et ayant fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes. Le Rapport financier semestriel est mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers ce jour. Il peut être consulté sur le site Internet de la société.

Normes IFRS, en millions d'euros	S1 2019	S1 2018	VAR
Chiffre d'affaires consolidé	102,9	117,8	-13%
Résultat opérationnel courant	3,0	4,0	-25%
Résultat opérationnel	1,4	3,7	-63%
Résultat net part du Groupe	0,2	2,3	-93%

#### Une activité contrastée selon les pôles

Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2019 s'établit à 102,9 M€ en retrait de 13% par au 1<sup>er</sup> semestre 2018, principalement impacté par la conjoncture économique et la dégradation des cours des matières traitées.

La baisse du chiffre d'affaires du **Pôle Métaux & Alliages** (-21%) s'explique principalement par l'arrêt en juillet 2018 des livraisons d'aluminium à un client insuffisamment contributif, la baisse des cours mondiaux et l'attentisme général des clients industriels, notamment dans le secteur automobile. Dans ce contexte défavorable, les alliages de cuivre et la demande en sels de zinc ont affiché une bonne résistance confirmant la pertinence de la stratégie du Groupe en matière de diversification.

Le **Pôle Produits dérivés du Pétrole** a bénéficié de la bonne orientation actuelle des cours du pétrole avec une progression de 15% de son chiffre d'affaires sur la période. La régénération des huiles usagées et la dépollution des eaux polluées aux hydrocarbures ont réalisé des performances robustes. Les activités de plastiques et PVC sont restées solides malgré un contexte d'approvisionnement plus tendu. Le Groupe a poursuivi le développement de synergies entre la distribution de combustibles et les autres activités au travers du développement de la collecte d'huiles usagées.

Le **Pôle Caoutchouc & Développements**, est en retrait de 7%, dû à une légère contraction conjoncturelle de l'activité de recyclage de pneus. Par ailleurs, le démarrage stratégique d'un nouveau four de décontamination de déchets mercuriels a été retardé suite à des problèmes

### Résultats semestriels en retrait

Le résultat opérationnel courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019 est en retrait de 25% à 3,0 M€. Cette évolution s'explique principalement par la baisse mécanique de la contribution au résultat du Pôle Métaux & Alliages. Cet impact n'a pu être compensé que partiellement par la bonne performance du Pôle Produits dérivés du Pétrole.

Le résultat opérationnel a été obéré par des charges opérationnelles non courantes, constituées principalement des coûts relatifs au plan de restructuration et au plan social de l'usine Flaura Chemicals en Belgique, à hauteur de 1,3 M€.

Après prise en compte des frais financiers nets (425 K€) et de la charge d'impôt (774 K€), le résultat net part du Groupe reste bénéficiaire à 0,2 M€.

### Une structure financière maîtrisée

Au 30 juin 2019, AUREA affiche une situation financière solide caractérisée par :

- des capitaux propres de 75,7 M€ ;
- une dette financière totale de 33,4<sup>1</sup> M€, dont 9,7 M€ à moins d'un an (à comparer avec des montants respectifs de 34,0 M€ et 19,3 M€ au 30 juin 2018). La diminution de l'endettement financier à court terme est liée au remboursement de l'emprunt obligataire de 13,6 M€, souscrit en juin 2013 et arrivé à maturité en juin 2019. Un nouvel emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été émis en juin 2019 pour un montant de 10,0 M€ ;
- une trésorerie de 27,8 M€ (dont factor).

Le dividende de 0,15 € par action, versé en juillet 2019 au titre de l'exercice 2018, a été souscrit en actions à hauteur de 53% des droits.

La situation de trésorerie du Groupe AUREA lui permet de respecter ses engagements financiers, et de saisir, le cas échéant, des opportunités de croissance externe.

### Perspectives 2019

Dans un contexte géopolitique devenu incertain (guerre commerciale entre les USA et la Chine, Brexit...) qui impacte l'activité industrielle en Europe, en particulier dans le secteur automobile, le Groupe est attentif à l'évolution de ses marchés et travaille à la diversification de son portefeuille clients, tout en continuant à porter une attention soutenue au bon dimensionnement de ses coûts pour préserver sa rentabilité.

### Offre Public de Rachat d'Actions

AUREA a par ailleurs lancé une Offre Publique de Rachat d'Actions (O.P.R.A.) portant sur 2 300 000 actions propres, représentant 18,84% du capital social, au prix de 6,50 € par action. L'offre, qui sera ouverte du 30 septembre 2019 au 21 octobre 2019, porte sur un montant maximal de 14,95 M€, dont 10 M€ au maximum seront financés par emprunt bancaire, le surplus éventuel étant financé par la trésorerie de la société. Les actions apportées à l'offre feront l'objet d'une réduction de capital.

<sup>1</sup> Incluant les dettes locatives résultant de l'application de la norme IFRS 16 au 30/06/2019

**Prochain rendez-vous : Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019, le 5 novembre 2019 après bourse**

#### A propos d'AUREA

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le Groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe. Le Groupe est coté sur le marché d'Euronext Paris compartiment C (FR0000039232, AURE). Pour toute information complémentaire : [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

#### Contacts

##### AUREA

01 53 83 85 45  
[contact@aurea-france.com](mailto:contact@aurea-france.com)

##### ACTUS finance & communication

Corinne Puissant  
01 53 67 36 77  
[cpuissant@actus.fr](mailto:cpuissant@actus.fr)

Manon Clairét  
Relations Presse  
01 53 67 36 73  
[mclairret@actus.fr](mailto:mclairret@actus.fr)

##### TSAF – GROUPE VIEL

Camille Trémeau  
01 40 74 15 45  
[camille.tremeau@tsaf-paris.com](mailto:camille.tremeau@tsaf-paris.com)

## **5. ASSEMBLEE GENERALE TENUE DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE**

Les documents relatifs à cette assemblée générale sont disponibles par téléchargement sur le site Internet d'Aurea ([www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com)).

### **5.1. ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 JUIN 2019**

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société s'est tenue le 20 juin 2019 à 11 heures au siège de la société.

Toutes les résolutions du jour ont été adoptées, à l'exception de la 21<sup>ème</sup> résolution :

#### A titre ordinaire :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
2. Affectation du résultat des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
3. Option de paiement des dividendes en numéraire ou en actions ;
4. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
5. Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce ;
6. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, dus ou attribués au président directeur général au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
7. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au président directeur général au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
8. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Antoine DIESBECQ ;
9. Arrivée à échéance du mandat d'administrateur de Monsieur Bernard GALLOIS ;
10. Autorisation à donner au conseil d'administration pour opérer sur les actions de la Société ;
11. Pouvoirs pour formalités.

#### A titre extraordinaire :

12. Modification de la limite d'âge des mandataires sociaux ; modifications corrélatives des statuts
13. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet, avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actionnaires, (i) d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ou par incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres et/ou (ii) d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance ;
14. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet, avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actionnaires par voie d'offre au public, (i) d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société et/ou (ii) d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance ;
15. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet, avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actionnaires, par placement privé (i) d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société et/ou (ii) d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance ;
16. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société ;
17. Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ;

18. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription d'actionnaires ;
19. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce ;
20. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou nouvelles, au profit des salariés et mandataires sociaux, dans la limite de 1% du capital
21. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des articles L. 3332-18 et L. 3332-19 du Code du travail ;
22. Pouvoirs pour formalités.

## **5.2. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2019**

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société s'est tenue le 6 septembre 2019 à 11 heures au siège de la société.

Toutes les résolutions du jour ont été adoptées :

### A titre extraordinaire :

1. Réduction de capital d'un montant nominal maximum de 2 760 000 euros, par voie de rachat par la Société de ses propres actions, suivie de l'annulation des actions achetées, et autorisation au Conseil d'administration à l'effet de formuler une offre publique de rachat auprès de tous les actionnaires, de mettre en œuvre la réduction de capital puis d'en arrêter le montant définitif ;
2. Pouvoirs en vue des formalités.

## **6. PERSONNE RESPONSABLE**

### **6.1. NOM ET FONCTION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A AUREA**

Monsieur Joël Picard, Président Directeur Général d'Aurea

### **6.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A AUREA**

*« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 27 septembre 2019 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé le 30 septembre 2019 soit la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07, dans le cadre de l'offre publique de rachat initiée par Aurea sur ses propres actions.*

*Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »*

7. **ANNEXE 1 : RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2019**



# AUREA

Groupe européen dédié  
à l'économie circulaire

Société Anonyme au capital de 14 649 848,40 €  
Siège social : 3, Avenue Bertie Albrecht – 75008 Paris  
RCS Paris B 562 122 226

## Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2019

Parmi les premiers acteurs industriels en Europe spécialistes de la régénération des déchets, AUREA s'inscrit au cœur de l'économie circulaire. Depuis près de 20 ans, le groupe régénère des déchets de tout type afin qu'ils soient réutilisés comme des matières premières renouvelées. N°1 français de la fabrication d'alliages d'aluminium, leader mondial du traitement de cadmium, top 3 mondial du traitement du cuivre par atomisation, top 3 français dans les alliages cuivreux, 3<sup>ème</sup> fabricant de chlorure de zinc en Europe, n°1 européen pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, leader européen de la régénération des huiles noires moteur, AUREA se distingue par ses positions de premier plan en France et en Europe.

Euronext Paris Compartiment C - Code ISIN FR0000039232 - Mnémonique AURE

[www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com)



# Rapport Financier Semestriel au 30/06/2019

## Sommaire

### 1. Responsables du Rapport Financier Semestriel et du contrôle des comptes Page 3

1.1. Responsable du Rapport Financier Semestriel et attestation	Page 3
1.2. Responsables du contrôle des comptes	Page 3
1.3. Responsable de l'information financière	Page 4

### 2. Rapport de gestion sur les états financiers semestriels au 30 juin 2019 Page 5

2.1. Présentation du groupe AUREA	Page 5
2.2. Organigramme juridique au 30/06/2019	Page 5
2.3. Marche des affaires au cours du 1 <sup>er</sup> semestre 2019	Page 6
2.4. Eléments significatifs du 1 <sup>er</sup> semestre 2019	Page 7
2.5. Perspectives du 2 <sup>ème</sup> semestre 2019	Page 7
2.6. Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté	Page 7
2.7. Informations concernant le capital de la société et les sociétés contrôlées	Page 8

### Comptes consolidés au 30 juin 2019 Page 13

Bilan simplifié actif	Page 14
Bilan simplifié passif	Page 15
Compte de résultat	Page 16
Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Page 17
Tableau des flux de trésorerie	Page 18
Variation des capitaux propres	Page 19
Annexe aux comptes consolidés	Page 20
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle au 30 juin 2019	Page 39

## Chapitre 1

# Responsables du Rapport Financier Semestriel et du contrôle des comptes

### 1.1. Responsable du Rapport Financier Semestriel et attestation

"J'atteste, à ma connaissance que les comptes consolidés résumés pour le semestre clos le 30 juin 2019 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice".

Joël PICARD  
Président Directeur Général  
Paris, le 26 septembre 2019

### 1.2. Responsables du contrôle des comptes

#### 1.2.1. Commissaires aux comptes titulaires

**Le Cabinet Gilles HUBERT** – 82, rue de Rigny – 94360 Bry sur Marne, représenté par Monsieur Guilhem PRINCÉ, renouvelé par l'assemblée générale du 25 juin 2015 pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020.

**Le Cabinet Comptabilité Finance Gestion Audit** – 10, rue Ernest Psichari - 75007 Paris, représenté par Monsieur Philippe JOUBERT, renouvelé par l'assemblée générale du 25 juin 2015 pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020.

#### 1.2.2. Commissaires aux comptes suppléants

**Le cabinet AUDITEC** (société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes) – 21, Boulevard Poissonnière – 75002 Paris, renouvelée par l'assemblée générale du 25 juin 2015 pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020.

**Le Cabinet FGH Audit** - 8, rue Duplex - 75008 Paris, renouvelé par l'assemblée générale du 25 juin 2015 pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020.

### 1.3. Responsable de l'information financière

**Joël PICARD**

Président Directeur Général

AUREA

3, Avenue Bertie Albrecht – 75008 Paris

Téléphone : 01 53 83 85 45

Télécopie: 01 53 83 85 46

contact@aurea-france.com

**[www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com)**

# Chapitre 2

## Rapport de gestion sur les états financiers semestriels au 30 juin 2019

### 2.1. Présentation du groupe AUREA

AUREA est un pôle de regroupement de PME spécialisées dans le développement durable.

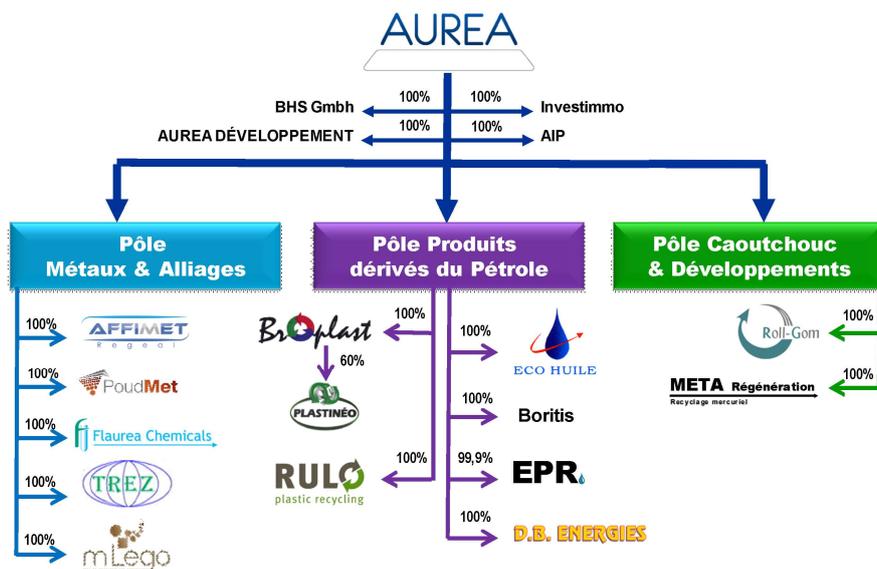
Le groupe, pur acteur de l'économie circulaire :

- Est leader en Europe de la régénération des huiles noires moteur, dans la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés et dans le recyclage du PVC rigide.
- Il est également recycleur de plastiques complexes et d'emballages, recycleur et affineur d'aluminium, recycleur de cuivre et producteur d'alliages cuivreux, spécialiste du traitement et du recyclage du zinc, du plomb et du cadmium.
- Le groupe est aussi un acteur reconnu du traitement et de la décontamination de déchets mercuriels, d'eaux polluées aux hydrocarbures.

AUREA entend constituer un pôle significatif et rentable, spécialisé dans le recyclage et la régénération des déchets, en fédérant des entreprises du secteur et parallèlement en accélérant l'émergence de nouveaux métiers liés au recyclage. Pour son développement, AUREA adopte à la fois une démarche de croissance externe et une démarche de développement industriel.

Aujourd'hui, AUREA est groupe fort de 13 sites industriels principaux et de 4 sites secondaires, en France et en Belgique, organisé en 3 pôles d'activité (Métaux & Alliages, Produits dérivés du Pétrole, Caoutchouc & Développements) qui comptait 564 collaborateurs au 30/06/2019.

### 2.2. Organigramme juridique au 30/06/2019



## 2.3. Marche des affaires au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019

### 2.3.1. Activité

CA consolidé en M€	30/06/2019 6 MOIS	30/06/2018 6 MOIS	30/06/2017 6 MOIS
1 <sup>er</sup> trimestre	54,1	58,7	52,6
2 <sup>ème</sup> trimestre	48,8	59,1	53,7
<b>Total CA consolidé au 30 juin</b>	<b>102,9</b>	<b>117,8</b>	<b>106,3</b>

Le chiffre d'affaires du premier semestre d'établit à 102,9 M€, en recul par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2018, principalement impacté par la conjoncture économique et la dégradation des cours des matières traitées.

- **Pôle Métaux et Alliages** : la baisse du chiffre d'affaires du pôle (-21%) s'explique principalement par l'arrêt en juillet 2018 des livraisons d'aluminium à un client insuffisamment contributif, la baisse des cours mondiaux et l'attentisme général des clients industriels, notamment dans le secteur automobile. Dans ce contexte défavorable, les alliages de cuivre et la demande en sels de zinc ont affiché une bonne résistance, confirmant la pertinence de la stratégie du Groupe en matière de diversification.
- **Pôle Produits dérivés du Pétrole** : avec une progression de 15% de son chiffre d'affaires sur la période, ce pôle a bénéficié de la bonne orientation actuelle des cours du pétrole. La régénération des huiles usagées et la dépollution des eaux polluées aux hydrocarbures ont réalisé des performances robustes. Les activités de plastiques et PVC sont restées solides malgré un contexte d'approvisionnement plus tendu. Le groupe a poursuivi le développement de synergies entre la distribution de combustibles et les autres activités au travers du développement de la collecte d'huiles usagées.
- **Pôle Caoutchouc et Développements** : ce pôle est en retrait de 7%, dû à une légère contraction conjoncturelle de l'activité de recyclage de pneus. Par ailleurs, le démarrage stratégique d'un nouveau four de décontamination de déchets mercuriels a été retardé suite à des problèmes d'étanchéité aujourd'hui résolus. Le potentiel commercial de cette activité est prometteur et permet d'envisager une forte accélération de cette activité sur les semestres à venir.

### 2.3.2. Résultats

En K€	30/06/2019 IFRS 6 MOIS	30/06/2018 IFRS 6 MOIS	30/06/2017 IFRS 6 MOIS
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>102 904</b>	<b>117 807</b>	<b>106 280</b>
Résultat opérationnel courant	3 015	4 035	2 755
Résultat opérationnel non courant	-1 658	-369	74
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 357</b>	<b>3 665</b>	<b>2 829</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>153</b>	<b>2 257</b>	<b>1 423</b>

Au 1<sup>er</sup> semestre 2019, le résultat opérationnel courant est en retrait de 25% à 3,0 M€. Cette évolution s'explique principalement par la baisse mécanique de la contribution au résultat du pôle Métaux & Alliages. Cet impact n'a pu être compensé que partiellement par la bonne performance du pôle Produits dérivés du Pétrole.

Le résultat opérationnel a été obéré par des charges opérationnelles non courantes, constituées principalement des coûts relatifs au plan de restructuration et au plan social de l'usine FLAUREA Chemicals en Belgique, à hauteur de 1,3 M€.

Après prise en compte des frais financiers nets (425 K€) et de la charge d'impôt (774 K€), le résultat net part du groupe reste bénéficiaire à 0,2 M€.

Au 30 juin 2019, AUREA affiche une situation financière solide caractérisée par :

- Des capitaux propres de 75,7 M€ ;
- Une dette financière totale de 33,4 M€<sup>1</sup>, dont 9,7 M€ à moins d'un an (à comparer avec des montants respectifs de 34,0 M€ et 19,3 M€ au 30 juin 2018). La diminution de l'endettement financier à court terme est liée au remboursement de l'emprunt obligataire de 13,6 M€, souscrit en juin 2013 et arrivé à maturité en juin 2019. Un nouvel emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été émis en juin 2019 pour un montant de 10,0 M€ ;
- Une trésorerie de 27,8 M€ (dont factor).

La situation de trésorerie du groupe AUREA lui permet de respecter ses engagements financiers et de saisir, le cas échéant, des opportunités de croissance externe.

## 2.4. Eléments significatifs du 1<sup>er</sup> semestre 2019

Outre le recul du résultat opérationnel lié principalement, d'une part, à la conjoncture rencontrée par le pôle Métaux & Alliages, notamment dans le secteur automobile, et d'autre part, au plan de restructuration engagé par la filiale FLAUREA Chemicals, l'évènement majeur du semestre a été le démarrage du nouveau four de décontamination de déchets mercuriels chez META REGENERATION.

Par ailleurs, le dividende d'un montant de 0,15 € par action, voté lors de l'Assemblée générale du 20/06/2019 au titre de l'exercice 2018, payé en juillet 2019, a été souscrit en actions à hauteur de 53% des droits, confirmant ainsi la confiance des actionnaires dans le groupe AUREA.

## 2.5. Perspectives du 2<sup>ème</sup> semestre 2019

Dans un contexte géopolitique devenu incertain (guerre commerciale entre les USA et la Chine, Brexit...) qui impacte l'activité industrielle en Europe, en particulier dans le secteur automobile, le groupe est attentif à l'évolution de ses marchés et travaille à la diversification de son portefeuille clients, tout en continuant à porter une attention soutenue au bon dimensionnement de ses coûts pour préserver sa rentabilité.

AUREA a par ailleurs lancé une Offre Publique de Rachats d'Actions (O.P.R.A.) portant sur 2 300 000 actions propres, représentant 18,84% de son capital social, au prix de 6,50 € par action. L'offre, qui sera ouverte du 30 septembre au 21 octobre 2019, porte sur un montant maximal de 14,95 M€, dont 10 M€ au maximum seront financés par emprunt bancaire, le surplus éventuel étant financé par la trésorerie de la société. Les actions apportées à l'offre feront l'objet d'une réduction de capital.

## 2.6. Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté

Les principaux risques et incertitudes auxquels le groupe AUREA pourrait être confronté au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2019 sont de même nature que ceux décrits en pages 56 à 59 dans le document de référence 2018, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mai 2019 sous le numéro D.19-0527 et disponible sur le site [www.aurea-france.com](http://www.aurea-france.com).

<sup>1</sup> Incluant les dettes locatives résultant de l'application de la norme IFRS 16 au 30/06/2019

## 2.7. Informations concernant le capital de la société et les sociétés contrôlées

### 2.7.1. Sociétés contrôlées directement et indirectement au 30/06/2019 et part du capital détenue par AUREA

Société	Forme sociale	% de capital détenu
AIP (Belgique)	SPRL	100%
AUREA Développement (ex AUREA Assurconseil)	SARL	100%
AUREA Investimmo	SAS	100%
AUREA Portugal (Portugal)	SA	98%
BAGNOUFFE (Belgique)	SPRL	100%
BHS (Allemagne)	GmbH	100%
BORITIS	SAS	100%
BROPLAST	SAS	100%
DE BEC ENTREPRISES	SASU	100%
ECO HUILE	SAS	100%
EPR	SARL	100%
FLAUREA Chemicals (Belgique)	SA	100%
HG Industries	SAS	100%
M LEGO	SAS	100%
META Régénération	SA	100%
PLASTINEO	SAS	60%
POUDMET	SAS	100%
REGEAL	SAS	100%
ROLL GOM	SAS	100%
RULO (Belgique)	SA	100%
TREZ France	SAS	100%
Immobilière Albrecht 8	SCI	100%
Immobilière de Blachou (Belgique)	SPRL	100%
Immobilière de Compiègne	SCI	100%
Immobilière des Mofflaines	SCI	100%
Immobilière Pérignat	SCI	100%
Immobilière Pérignat 2	SCI	100%
Immobilière Pérignat 3	SCI	100%

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans AUREA.

La société OIL Environnemental Africa, compte tenu de son absence d'activité, n'est pas consolidée. Le contexte géopolitique actuel en Côte d'Ivoire, avec les incidences connues sur l'activité économique, prive en outre AUREA de tout contact local.

## 2.7.2. Identité des personnes détenant une participation significative dans le capital de la société au 30/06/2019

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, les personnes physiques ou morales qui détiennent directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales sont les suivantes :

- Joël PICARD, domicilié Quai des Usines 12 – 7800 Ath (Belgique), détient 2 309 698 actions AUREA, soit 19,2% du capital et 24,6% des droits de vote nets.
- La société FINANCIERE 97, dont le siège social est 3, Avenue Bertie Albrecht – 75008 Paris, immatriculée 384 723 921 RCS Paris, détient 4 445 386 actions, soit 37,0% du capital et 45,0% des droits de vote nets. Cette société est contrôlée par Joël PICARD.
- La société ZENLOR, SAS au capital de 50 632 111 € dont le siège social est 25, rue Marbeuf – 75008 Paris, immatriculée 478 396 658 RCS Paris, détient 598 471 actions représentant 5,0% du capital et 3,3% des droits de vote nets (à la connaissance d'AUREA).
- La société CM-CIC Investissement, dont le siège social est 28, Avenue de l'Opéra – 75002 Paris, immatriculée 317 586 220 RCS Paris, détient 747 208 actions représentant 6,2% du capital et 8,2% des droits de vote nets (à la connaissance d'AUREA).
- La société SUNNY Asset Management, dont le siège social est 129, Avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée 509 296 810, détient 541 362 actions représentant 4,5% du capital et 3,0% des droits de vote nets (à la connaissance d'AUREA).

## 2.7.3. Répartition du capital et des droits de vote au 30/06/2019

Au 30/06/2019	Nombre d'actions	% du capital	Nombre brut de droits de vote	% des droits de vote bruts	Nombre net de droits de vote (***)	% des droits de vote nets
FINANCIERE 97 (*)	4 445 386	37,0%	8 191 152	43,7%	8 191 152	45,0%
Joël PICARD	2 309 698	19,2%	4 471 126	23,9%	4 471 126	24,6%
Northbrook Belgium (**)	2 000	0,0%	2 000	0,0%	2 000	0,0%
<b>Sous total Joël PICARD</b>	<b>6 757 084</b>	<b>56,2%</b>	<b>12 664 278</b>	<b>67,6%</b>	<b>12 664 278</b>	<b>69,6%</b>
René RIPER	133 023	1,1%	149 447	0,8%	149 447	0,8%
Antoine DIESBECQ	695	0,0%	1 375	0,0%	1 375	0,0%
Bernard GALLOIS	438	0,0%	438	0,0%	438	0,0%
Roland du LUART	6 972	0,1%	9 472	0,1%	9 472	0,1%
Myrtille PICARD	109	0,0%	209	0,0%	209	0,0%
Airelle PICARD	25	0,0%	25	0,0%	25	0,0%
<b>• Total Administrateurs et censeurs</b>	<b>6 898 346</b>	<b>57,4%</b>	<b>12 825 244</b>	<b>68,4%</b>	<b>12 825 244</b>	<b>70,5%</b>
CM CIC Investissement (****)	747 208	6,2%	1 494 416	8,0%	1 494 416	8,2%
ZENLOR (****)	598 471	5,0%	598 471	3,2%	598 471	3,3%
SUNNY AM (****)	541 362	4,5%	541 362	2,9%	541 362	3,0%
Auto-détention et programme de rachat	551 970	4,6%	551 970	2,9	-	-
Public	2 679 651	22,3%	2 724 351	14,6%	2 724 351	15,0%
<b>TOTAL</b>	<b>12 017 008</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 735 814</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 183 844</b>	<b>100,0%</b>

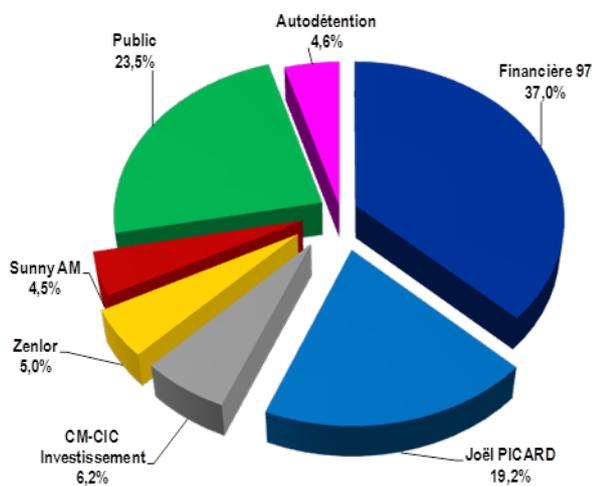
(\*) Détenue directement ou indirectement à plus des 2/3 du capital par Joël PICARD et sa famille. Joël PICARD est membre du conseil d'administration de FINANCIERE 97, ainsi que ses 2 filles Myrtille PICARD et Airelle PICARD

(\*\*) La société Northbrook Belgium est contrôlée à plus des 2/3 du capital par Joël PICARD

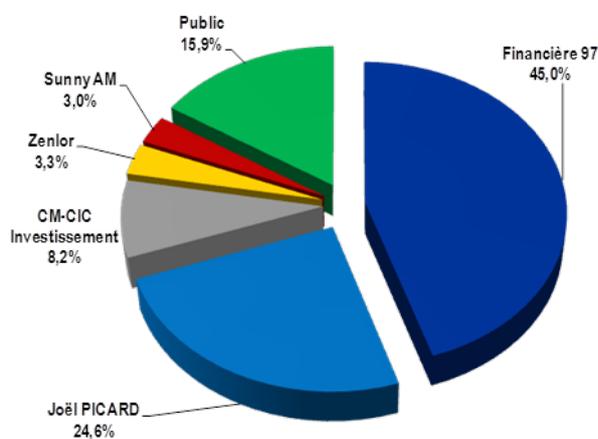
(\*\*\*) Nombre net = nombre total de droits de vote retraités des actions privées de droit de vote (auto-détention)

(\*\*\*\*) A la connaissance de la société

### Répartition du capital au 30/06/2019



### Répartition des droits de vote nets au 30/06/2019



Il est à noter que, compte tenu de 191 199 actions nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en actions, le capital d'AUREA est désormais composé depuis le mois de juillet 2019 de 12 208 207 actions. Ces actions nouvelles, représentant 1,59% du capital et 1,02% des droits de vote bruts, sur la base du nombre d'actions en circulation au 30/06/2019 augmenté du nombre d'actions nouvelles créées, portent jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et disposent des mêmes droits que les actions ordinaires déjà en circulation. Elles ont été admises aux négociations sur Euronext Paris le 24 juillet 2019.

#### 2.7.4. Déclarations de franchissement de seuils au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019

Par courrier reçu le 28/01/2019, la société anonyme SUNNY Asset Management – 129, Avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly sur Seine – agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 19/12/2018, le seuil de 5% du capital de la société AUREA et détenir, à cette date, pour le compte desdits fonds, 548 291 actions AUREA représentant autant de droits de vote, soit 4,56% du capital et 2,93% des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions sur le marché. Le déclarant a précisé détenir, au 28/01/2019, pour le compte desdits fonds, 541 362 actions AUREA représentant autant de droits de vote, soit 4,50% du capital et 2,89% des droits de vote de cette société.

#### 2.7.5. Déclarations relatives aux opérations effectuées par les administrateurs

Les opérations réalisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019 sur les titres de la société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, sont les suivantes :

##### Joël PICARD, Président Directeur Général

- Opération en date du 15/03/2019 : acquisition sur le marché de 1 000 actions au prix unitaire de 5,80 €.

##### NORTHBROOK Belgium, personne morale liée à Joël PICARD

- Opération en date du 19/03/2019 : acquisition sur le marché de 2 000 actions au prix unitaire de 5,74 €.

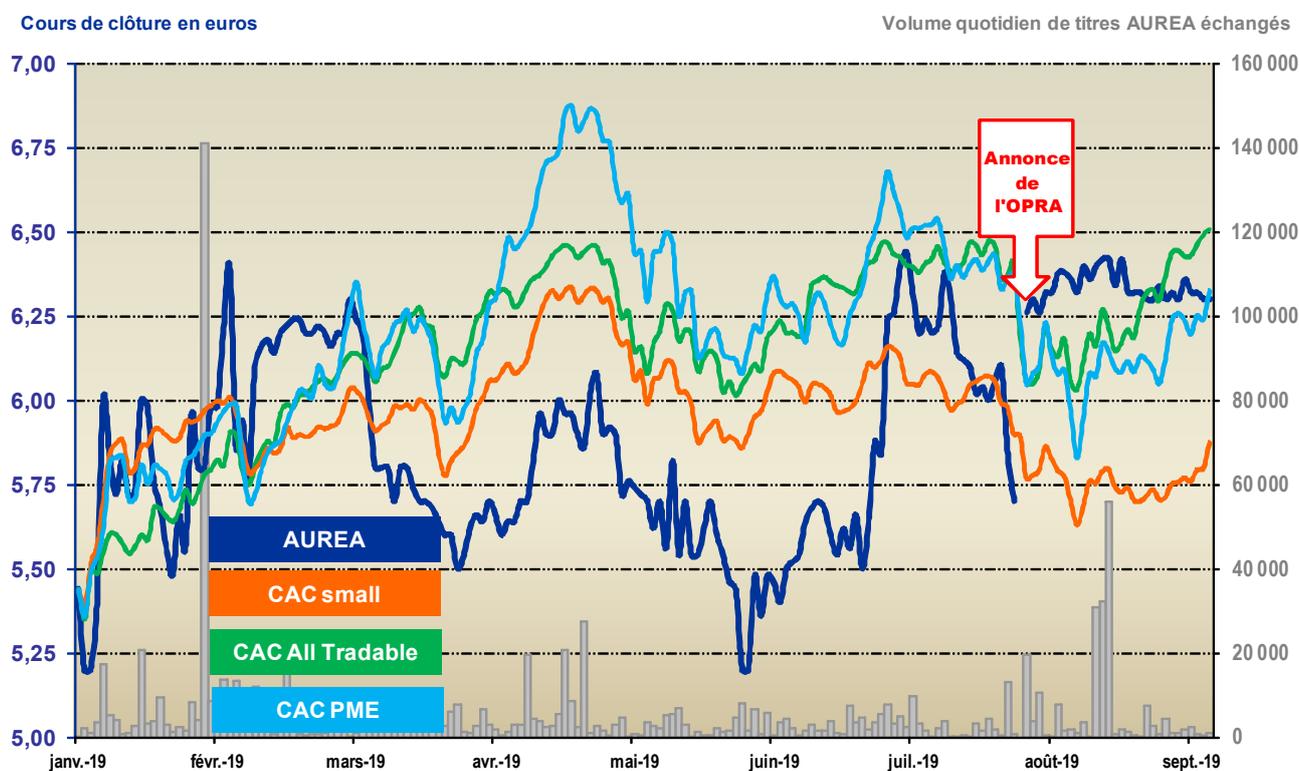
## 2.7.6. Rachat par la société de ses propres actions

L'assemblée générale mixte du 20/06/2019, dans sa 10<sup>ème</sup> résolution, a renouvelé l'autorisation pour AUREA d'opérer sur ses propres actions dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.

Au 30/06/2019, la société détenait au total 551 970 actions (incluant le contrat de liquidité) représentant 4,59% du capital.

Il est à noter qu'en date du 2 août 2019, AUREA a initié une OPRA (Offre publique de rachat d'actions) portant sur un maximum de 2 300 000 de ses propres actions, en vue de la réduction de son capital. Le prix de l'offre est de 6,50 € par action, représentant une prime de 11,3% par rapport au cours de clôture du 11/07/2019 et de 18,2% par rapport au cours moyen pondéré (retraité du détachement du dividende) des 60 jours de négociation précédant cette date. L'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 6 septembre 2019, a autorisé la réduction de capital relative aux titres qui seraient apportés. Par ailleurs, ce projet d'offre a été déclaré conforme par l'Autorité des Marchés Financiers le 24 septembre 2019.

## 2.7.7. Evolution du cours de bourse depuis le 01/01/2019



## 2.7.8. Autre ligne de cotation

Obligations :	Maturité 12/06/2019	ISIN :	FR0011519982
Libellé :	AUREA4.75%JUN2019	Mnémonique :	AURAA

Cotation au fixing sur Euronext Growth (ex- Alternext)

Néant au 30/06/2019, les obligations ayant été remboursées.



# AUREA



Groupe européen dédié  
à l'économie circulaire

**Comptes consolidés  
au 30 juin 2019**

## Comptes consolidés au 30/06/2019

### Bilan simplifié actif

En K€	Note	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
		IFRS 6 mois	IFRS 12 mois	IFRS 6 mois
Ecarts d'acquisition	1	11 918	11 918	11 918
Immobilisations incorporelles	2	722	735	753
Droits d'utilisation	2	9 036	-	-
Immobilisations corporelles	2	44 246	49 949	50 892
Actifs financiers non courants	3	1 357	1 254	1 320
Actifs d'impôts différés non courants		822	112	36
<b>Actifs non courants</b>		<b>68 100</b>	<b>63 969</b>	<b>64 919</b>
Stocks	4	28 837	27 444	31 206
Clients et autres débiteurs	5	39 506	35 397	53 070
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	27 776	32 513	29 702
<b>Actifs courants</b>		<b>96 120</b>	<b>95 354</b>	<b>113 977</b>
Actifs destinés à être cédés ou abandonnés		-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>164 220</b>	<b>159 324</b>	<b>178 896</b>

## Comptes consolidés au 30/06/2019

### Bilan simplifié passif

En K€	Note	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
		IFRS 6 mois	IFRS 12 mois	IFRS 6 mois
Capital		14 420	14 420	14 221
Primes		20 274	20 247	19 161
Actions propres		-3 231	-1 384	-666
Résultats accumulés		44 003	43 033	42 973
Résultat de l'exercice		153	2 761	2 257
Intérêts minoritaires		44	42	40
<b>Capitaux propres</b>		<b>75 663</b>	<b>79 119</b>	<b>77 986</b>
Emprunts portant intérêts	8, 9	21 609	13 987	12 943
Dettes locatives non courantes	8,9	3 860	-	-
Provisions pour risques et charges	7	429	642	655
Passifs d'impôts différés non courants		4 380	4 599	5 359
Engagements de retraite	7	1 532	1 576	1 749
<b>Passifs non courants</b>		<b>31 810</b>	<b>20 804</b>	<b>20 706</b>
Provisions pour risques et charges	7	1 363	236	318
Fournisseurs et autres créditeurs	10	47 469	39 240	58 796
Partie à court terme des emprunts portant intérêts	8, 9	5 403	19 830	18 561
Dettes locatives courantes	8,9	1 657	-	769
Emprunts court terme	6, 7, 8	855	96	1 760
<b>Passifs courants</b>		<b>56 747</b>	<b>59 401</b>	<b>80 204</b>
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou abandonnés		-	-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>164 220</b>	<b>159 324</b>	<b>178 896</b>

## Comptes consolidés au 30/06/2019

### Compte de résultat

En K€	Note	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
		IFRS 6 mois	IFRS 12 mois	IFRS 6 mois
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	13	102 904	217 139	117 807
Production stockée		-756	2 147	176
Achats et services extérieurs		-79 554	-178 344	-96 472
Impôts et taxes		-2 498	-3 380	-2 699
Frais de personnel		-13 927	-26 143	-13 587
Autres produits et charges opérationnels		770	530	2 113
Dotations nettes aux amortissements et provisions opérationnels		-3 924	-7 062	-3 302
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>3 015</b>	<b>4 887</b>	<b>4 035</b>
Autres produits opérationnels non courants		146	144	73
Autres charges opérationnelles non courantes		-1 804	-526	-442
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 357</b>	<b>4 505</b>	<b>3 665</b>
Coût de l'endettement financier net		-425	-994	-323
Charge d'impôt		-774	-738	-1 075
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>158</b>	<b>2 773</b>	<b>2 267</b>
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	11	-	-	-
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>158</b>	<b>2 773</b>	<b>2 267</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		-	-	-
<b>Résultat net</b>		<b>158</b>	<b>2 773</b>	<b>2 267</b>
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>153</b>	<b>2 761</b>	<b>2 257</b>
Intérêts minoritaires		5	12	10
Résultat net par action part du groupe	12	0,01 €	0,24 €	0,19 €
Résultat dilué par action part du groupe	12	0,01 €	0,24 €	0,19 €

## Comptes consolidés au 30/06/2019

### Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En K€	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
	IFRS 6 mois	IFRS 12 mois	IFRS 6 mois
<b>Résultat net</b>	158	2 773	2 267
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-	-
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-	-
Changements de méthodes	-	-	-
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	114	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-	-
Impôts	-	-38	-
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	-	76	-
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	-	76	-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part du groupe	153	2 837	2 257
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part des minoritaires	5	12	10
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	158	2 849	2 267

## Comptes consolidés au 30/06/2019

### Tableau des flux de trésorerie

En K€	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>30/06/2018</b>
	<b>IFRS</b>	<b>IFRS</b>	<b>IFRS</b>
	<b>6 mois</b>	<b>12 mois</b>	<b>6 mois</b>
<b>Résultat consolidé (y compris intérêts minoritaires)</b>	<b>158</b>	<b>2 773</b>	<b>2 267</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5 385	6 695	3 339
Autres produits et charges calculés	-	-	-
Variation de juste valeur	-72	175	-25
Plus et moins values de cession	30	293	151
Païement fondé sur des actions	77	50	41
Coût de l'endettement financier net	639	902	666
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	775	738	1 080
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>6 991</b>	<b>11 626</b>	<b>7 519</b>
Variation du BFR :			
Impôts versés et variation des impôts différés	-957	-3 950	-2 534
Variation du BFR lié à l'activité	29	-1 540	-4 460
<b>Variation de trésorerie générée par l'activité (A)</b>	<b>6 063</b>	<b>6 136</b>	<b>526</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 312	-5 941	-3 102
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	49	126	57
Variations nettes des autres actifs financiers non courants	-103	17	-48
Variation nette des titres non consolidés	-	-	-
Dividendes reçus des entreprises associées et non consolidées	-	-	-
Incidence des variations de périmètre	-	-	-
Autres	3	-62	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux investissements (B)</b>	<b>-2 363</b>	<b>-5 861</b>	<b>-3 093</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 771	-1 759	-1 758
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-	1 758
Augmentation de capital	-	1 276	-
Achat et revente d'actions propres	-1 847	-787	-68
Encaissements liés aux nouveaux emprunts et dettes financières	11 219	7 269	3 610
Remboursement des emprunts et dettes financières	-17 644	-3 967	-2 262
Autres flux liés aux opérations de financement	784	-904	-993
<b>Flux net de trésorerie lié aux financements (C)</b>	<b>-9 259</b>	<b>1 128</b>	<b>287</b>
Incidence des variations de devises	-	-	-
Autres flux sans incidence sur la trésorerie	64	-175	25
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (A+B+C)</b>	<b>-5 496</b>	<b>1 227</b>	<b>-2 258</b>
Trésorerie nette d'ouverture	32 417	31 191	31 191
Trésorerie nette de clôture	26 921	32 417	28 933

Les postes du tableau de flux de trésorerie comprennent les éléments des activités poursuivies et abandonnées.

## Comptes consolidés au 30/06/2019

### Variation des capitaux propres

En K€	Nombre d'actions	• Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2017</b>	11 850 669	14 221	19 120	-598	44 733	77 476	30	77 506
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	41	-	-	41	-	41
Opérations sur titres auto détenus	-	-	-	-68	-	-68	-	-68
Dividendes	-	-	-	-	-1 760	-1 760	-	-1 760
Résultat net de la période	-	-	-	-	2 257	2 257	10	2 267
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Capitaux propres au 30/06/2018</b>	11 850 669	14 221	19 161	-666	45 230	77 946	40	77 986
<b>Capitaux propres au 31/12/2018 publiés</b>	12 117 008	14 420	20 247	-1 384	45 794	79 077	42	79 119
Impact de changement de méthode	-	-	-	-	-72	-72	-1	-73
<b>Capitaux propres au 31/12/2018 retraités</b>	12 117 008	14 420	20 247	-1 384	45 722	79 005	41	79 046
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	77	-	-	77	-	77
Opérations sur titres auto détenus	-	-	-	-1 847	-	-1 847	-	-1 847
Dividendes	-	-	-	-	-1 771	-1 771	-	-1 771
Résultat net de la période	-	-	-	-	153	153	5	158
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	2	2	-2	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Capitaux propres au 30/06/2019</b>	12 017 008	14 420	20 324	-3 230	44 106	75 619	44	75 663

Le capital d'AUREA au 30/06/2019 était constitué de 12 017 008 actions de 1,20 € entièrement libérées.

Compte tenu des 191 199 actions nouvelles émises en juillet 2019 pour les besoins du paiement du dividende en actions, le capital d'AUREA est désormais composé de 12 208 207 actions.

# Comptes consolidés au 30/06/2019

## Annexe

AUREA est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

La société a son siège social 3, avenue Bertie Albrecht à Paris (75008) et est cotée sur Euronext Paris, compartiment C.

Tous les chiffres, sauf précision contraire, sont présentés en milliers d'euros.

### 1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### 1.1. Principes d'établissement des comptes

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe AUREA qui sont publiés au titre du 30 juin 2019 sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards), telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 30 juin 2019, disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les principes comptables appliqués par le groupe au 30 juin 2019, sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés du groupe au 31 décembre 2018, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, à savoir :

##### 1.1.1. Nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

Les normes et interprétations applicables de façon obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont référencés ci-dessous.

Normes relatives aux méthodes de consolidation :

- IFRS 16 - "Contrats de location" ;
- IFRIC 23 - "Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat" ;
- Amendement IAS 28 - "Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises" ;
- Amendement IFRS 9 - "Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative" ;
- Amendement IAS 19 - "Modification, réduction ou liquidation d'un régime" ;
- Améliorations annuelles, cycle 2015-2017.

Le groupe AUREA applique la norme IFRS 16 - "Contrats de location" à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette norme remplace la norme IAS 17 - "Contrats de location" et les interprétations IFRIC et SIC associées. Elle supprime la distinction précédemment faite entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement côté preneur.

Selon IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une dette financière représentative de l'obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est amorti sur la durée de location et l'obligation locative, évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs fixes sur la durée de location, désactualisée au taux implicite du contrat de location s'il peut être facilement déterminé ou au taux d'emprunt marginal sinon. Au compte de résultat, une charge d'amortissement du droit d'utilisation de l'actif est

enregistrée en marge opérationnelle et une charge financière relative aux intérêts sur la dette de loyers est présentée en résultat financier, se substituant ainsi à la charge de loyer précédemment enregistrée en diminution de la marge opérationnelle. L'impact fiscal de ce retraitement de consolidation est pris en compte via la comptabilisation d'impôts différés. Dans le tableau de flux de trésorerie, les flux d'exploitation sont impactés par les charges d'intérêts payés et les flux de financement par la dette de loyers remboursée. Précédemment, les flux d'exploitation étaient impactés par les loyers payés pour leur montant total.

Les impacts de l'adoption de cette norme sur les états financiers du groupe sont présentés au paragraphe 1.3.8. ci-après.

IFRIC 23 - "Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat"

Cette interprétation apporte des éclaircissements sur la détermination du résultat imposable (bénéfice ou perte fiscale), des bases fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt non utilisés et des taux d'impôt, en cas d'incertitude relative à un traitement fiscal concernant l'impôt sur les résultats et à l'acceptabilité d'un tel traitement par les autorités fiscales.

### **1.1.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30/06/2019**

Le groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- Amendements à l'IAS 1 et à l'IAS 8 - "Définition du terme significatif" ;
- Amendements à IFRS 3 - "Définition d'une activité" ;

AUREA mène actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

## **1.2. Règles et méthodes de consolidation**

### **1.2.1. Périmètre de consolidation**

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Selon les dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats du groupe sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du groupe est supérieure ou égale à 20%. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs.

### **1.2.2. Opérations intragroupe**

Les opérations et transactions réciproques d'actif et passif, de produits et de charges, entre entreprises intégrées, sont éliminées dans les comptes. Cette opération est réalisée :

- En totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales,
- A hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement,
- A hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

### 1.2.3. Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 et jusqu'au 31 décembre 2009 ont été comptabilisés selon les principes de la précédente version de la norme IFRS 3. Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée.

En application de cette nouvelle norme, le groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle, les actifs acquis et les passifs assumés identifiables. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. Au-delà d'une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur est constaté en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition, tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

La valeur d'acquisition est affectée en comptabilisant les actifs acquis et les passifs assumés identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5, qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt d'AUREA dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés identifiables est comptabilisée en goodwill.

Le groupe dispose d'un délai de 12 mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

### 1.2.4. Activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession et actifs en cours de cession

#### Activités abandonnées

Les activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession sont présentées sur une ligne séparée du bilan consolidé à la clôture de l'exercice présenté, dès lors qu'elles concernent :

- soit un pôle d'activité ou une zone géographique significative pour le groupe faisant partie d'un plan unique de cession,
- soit une filiale acquise uniquement dans un but de revente.

Les actifs rattachés aux activités abandonnées sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur une ligne séparée pour toutes les périodes présentées.

#### Actifs en cours de cession

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession doit intervenir dans les 12 mois. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession. Contrairement aux activités abandonnées, les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie ne sont pas présentés sur une ligne séparée.

## 1.3. Méthodes d'évaluation et de présentation

### 1.3.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées suivant les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées, évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

## Evaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser. Les principales hypothèses retenues par le groupe sont décrites dans la note 3 – "Tests de valeur sur goodwill et autres actifs non financiers".

## Paievements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans d'attribution d'actions sont définies par la norme IFRS 2 – "Paievements fondés sur des actions". L'attribution d'actions gratuites représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération supporté par AUREA. S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Ils sont évalués sur la base de la juste valeur à la date d'attribution des instruments de capitaux propres attribués.

## Evaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- Niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement sont valorisées ainsi ;
- Niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisations internes : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés ;
- Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables.

## Evaluations des engagements de retraite

Le groupe participe à des régimes de retraite à cotisation ou à prestation définies. Les engagements liés à ces derniers régimes sont calculés sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations de salaires futures, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues et leurs modalités de détermination sont détaillées dans la note 8-1 – "Provision pour retraite". Le groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles, toutefois les engagements sont susceptibles d'évoluer en cas de changement d'hypothèses.

### 1.3.2. Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier comprend le coût du financement, les charges d'intérêts de l'emprunt obligataire, le résultat de change, les revenus des placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie. Les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur dans le compte de résultat.

### 1.3.3. Impôts sur le résultat

Le groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations en vigueur dans le pays où les résultats sont taxables. Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice à l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale. Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

#### 1.3.4. Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du groupe, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, diminué des titres auto-détenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, en particulier les plans d'attribution d'actions gratuites.

#### 1.3.5. Goodwill

Le goodwill correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans la périmètre de consolidation, entre d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du groupe dans la juste valeur aux dates d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs à la société.

Les goodwill relatifs aux filiales intégrées globalement sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique "Ecart d'acquisition".

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur ("impairment test") au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en résultat opérationnel et est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (badwill) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

#### 1.3.6. Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des droits d'exploitation. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels : 2 à 5 ans
- Licences d'exploitation : 15 à 20 ans

#### 1.3.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions : 10 à 15 ans
- Agencements, aménagements des constructions : 8 à 15 ans
- Matériels et outillages : 3 à 15 ans
- Installations et agencements : 3 à 20 ans
- Matériel et mobilier de bureau : 3 à 15 ans

### 1.3.8. Contrats de location financement

Le groupe a opté pour une application de la norme IFRS 16 de manière rétrospective simplifiée dans les comptes de l'exercice 2019. Les comptes de l'exercice 2018 présentés en période comparative n'ont pas fait l'objet de retraitements au titre de l'application de la norme IFRS 16 et sont donc identiques aux états financiers publiés en 2018 selon les principes comptables en vigueur au titre de la norme IAS 17.

Le groupe a choisi de retenir les exemptions prévues par IFRS 16, qui permet de continuer à enregistrer les loyers des contrats suivants :

- Contrats de location d'une durée initiale inférieure ou égale à 12 mois ;
- Contrats de location portant sur des actifs de faible valeur.

A la date de transition, AUREA n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location-financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droits d'utilisation et les dettes de location-financement sont désormais présentées avec les dettes de location. Les dispositions d'IFRS 16 seront appliquées aux événements qui pourraient survenir après la date de transition.

La durée de contrat correspond à la période non résiliable pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser le bien loué, à laquelle s'ajoutent les options de renouvellement que le groupe a la certitude raisonnable d'exercer. Concernant les baux commerciaux français, la position de l'Autorité des Normes Comptables du 16 février 2018 a été appliquée selon laquelle, pour les baux commerciaux français, il n'existe pas au plan comptable d'option de renouvellement au terme du bail de la période pendant laquelle le contrat est exécutoire, est généralement de 9 ans, la période non résiliable étant de 3 ans.

Au bilan, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les passifs financiers liés aux contrats de location correspondent à la valeur actualisée des paiements de loyers restant à décaisser, déterminée à l'aide du taux d'emprunt moyen de 1,61%.

Les actifs liés aux droits d'utilisation ont été évalués au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à un montant égal à la valeur des dettes locatives à cette date. Les impacts de la première application d'IFRS 16 sur les postes de la situation financière consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 se résument ainsi :

### Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

En K€	Terrains	Constructions	Installations techniques, mat. et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur brute publiée au 31/12/2018</b>	6 323	16 882	93 903	5 155	2 308	124 571
Application d'IFRS 16 au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	903	3 381	5 343	481	-	10 108
<b>Valeur brute retraitée au 01/01/2019</b>	<b>7 226</b>	<b>20 263</b>	<b>99 246</b>	<b>5 636</b>	<b>2 308</b>	<b>134 679</b>

En K€	Terrains	Constructions	Installations techniques, mat. et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>Amortissements publiés au 31/12/2018</b>	-438	-10 820	-60 648	-2 716	-	-74 622
Application d'IFRS 16 au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	-753	-1 540	-2 320	-146	-	-4 759
<b>Amortissements retraités au 01/01/2019</b>	<b>-1 191</b>	<b>-12 360</b>	<b>-62 968</b>	<b>-2 862</b>	<b>-</b>	<b>-79 381</b>

En K€	Terrains	Constructions	Installations techniques, mat. et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur nette publiée au 31/12/2018</b>	5 885	6 062	33 255	2 439	2 308	49 949
Application d'IFRS 16 au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	150	1 841	3 023	335	-	5 349
<b>Valeur nette publiée au 01/01/2019</b>	<b>6 035</b>	<b>7 903</b>	<b>36 278</b>	<b>2 774</b>	<b>2 308</b>	<b>55 298</b>

### Dettes locatives

En K€	Court terme	Long terme	Total
<b>Dettes locatives publiées au 31/12/2018</b>	-	-	-
Application d'IFRS 16 au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	1 437	3 888	5 325
Reclassement IAS 17	231	582	813
<b>Dettes locatives retraitées au 01/01/2019</b>	<b>1 668</b>	<b>4 470</b>	<b>6 138</b>

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens, en contrepartie il est comptabilisé un passif financier. Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation.

#### 1.3.9. Pertes de valeur des actifs immobilisés non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de tests de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, les goodwill et les immobilisations en cours, un test est réalisé au minimum une fois par an et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux d'entrée de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé, pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction du profil de risque de son activité.

#### 1.3.10. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les participations non consolidées, des dépôts et cautionnements et des autres créances immobilisées.

#### 1.3.11. Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation.

#### 1.3.12. Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et autres créances d'exploitation sont des actifs financiers courants. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale. A chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non recouvrement.

Pour rappel, en 2018, la première application de la norme IFRS 9 n'a pas entraîné de changement de méthode comptable en termes de classement et d'évaluation des actifs financiers.

### 1.3.13. Disponibilités et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires et les équivalents de trésorerie correspondant à des placements à court terme, liquides et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués d'OPCVM et de certificats de dépôts dont la maturité n'excède pas trois mois à l'origine. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

### 1.3.14. Titres auto-détenus

Les titres auto-détenus par le groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leurs coûts éventuels. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de titres auto-détenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

### 1.3.15. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan dans le compte de régularisation passif.

### 1.3.16. Provisions non courantes

Elles comprennent les provisions non directement liées au cycle d'exploitation évaluées conformément à la norme IAS 37. Elles sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable. Elles sont évaluées sur la base de leur montant actualisé correspondant à la meilleure estimation de la consommation de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

### 1.3.17. Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation, qu'elle que soit leur échéance estimée. Elles sont comptabilisées conformément à la norme IAS 37 (voir ci-dessus). Elles comprennent également la part à moins d'un an des provisions non directement liées au cycle d'exploitation.

### 1.3.18. Provisions pour retraites

Les engagements liés aux régimes de retraites à prestations définies sont provisionnés au bilan pour le personnel en activité. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture annuelle.

Pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (contrat d'assurance), l'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé au bilan.

Le coût des services passé correspond aux avantages octroyés soit lorsque l'entreprise adopte un nouveau régime à prestations définies, soit lorsqu'elle modifie le niveau des prestations d'un régime existant. Lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis dès l'adoption du nouveau régime ou le changement d'un régime existant, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les écarts actuariels résultent des effets des changements d'hypothèses actuarielles et des changements liés à l'expérience (différence entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée).

### 1.3.19. Emprunts obligataires, autres emprunts et dettes financières

Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux est déterminé après prise en compte des primes de remboursement et des frais d'émission. Selon cette méthode, la charge d'intérêt est évaluée de manière actuarielle et est présentée dans la rubrique "coût de l'endettement financier".

Les instruments financiers qui contiennent à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres, tels que les obligations convertibles en actions, sont comptabilisés conformément à la norme IAS 32. La valeur comptable de l'instrument hybride est allouée entre sa composante dette et sa composante "capitaux propres", la part capitaux propres étant définie comme la différence entre la juste valeur de l'instrument hybride et la juste valeur attribuée à la composante dette. Cette dernière correspond à la juste valeur d'une dette ayant des caractéristiques similaires mais ne comportant pas de composante capitaux propres. La valeur attribuée à la composante "capitaux propres" comptabilisée séparément n'est pas modifiée durant la vie de l'instrument.

La composante dette est évaluée selon la méthode du coût amorti sur la durée de vie estimée. Les frais d'émission sont alloués proportionnellement à la composante dette et à la composante "capitaux propres".

La part à moins d'un an des dettes financières est classée dans le poste "Partie à court terme des emprunts portant intérêts".

### 1.3.20. Revenus

Les revenus sont constitués par des ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du groupe. Ces revenus sont comptabilisés selon IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients". Avant de comptabiliser le chiffre d'affaires, cette norme impose d'identifier un contrat ainsi que les différentes obligations de performance contenues dans le contrat. Le nombre d'obligations de performance dépend des types de contrats et activités. La plupart des contrats du Groupe ne comprennent qu'une obligation de performance.

La comptabilisation du chiffre d'affaires issu de contrats avec des clients doit traduire :

- D'une part, le rythme de réalisation des obligations de performance correspondant au transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service ;
- Et d'autre part, le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des activités réalisées.

L'analyse de la notion de transfert d'un bien ou d'un service est déterminante, ce transfert conditionnant la reconnaissance du chiffre d'affaires. Le transfert du contrôle d'un bien ou d'un service peut s'effectuer en continu ou à une date précise.

## 2. Acquisitions d'entreprises

Néant.

## 3. Evènements survenus depuis la clôture du semestre

AUREA a initié le 2/08/2019 une O.P.R.A (Offre Publique de Rachat d'Actions) portant sur un maximum de 2 300 000 de ses propres actions, en vue de la réduction de son capital.

Le prix de l'offre est de 6,50 € par action, représentant une prime de 11,3% par rapport au cours de clôture du 11/07/2019 et de 18,2% par rapport au cours moyen pondéré (retraité du détachement du dividende) des 60 jours de négociation précédant cette date.

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 6 septembre 2019 a autorisé la réduction de capital qui portera sur les actions acquises dans ce cadre.

## 4. Notes au bilan consolidé

### Note 1 : Ecarts d'acquisition

En application de la norme IAS 38, la partie non identifiable des fonds commerciaux reconnus dans les comptes sociaux a fait l'objet d'un reclassement en goodwill et figure à ce titre sur la ligne "Autres mouvements".

En K€	Valeur nette
<b>Valeur au 31/12/2017</b>	<b>11 918</b>
Ecarts d'acquisition constatés dans la période	-
Autres mouvements	-
Sorties de périmètre	-
Pertes de valeur	-
<b>Valeur au 30/06/2018</b>	<b>11 918</b>

<b>Valeur au 31/12/2018</b>	<b>11 918</b>
Ecarts d'acquisition constatés dans la période	-
Autres mouvements	-
Sorties de périmètre	-
Pertes de valeur	-
<b>Valeur au 30/06/2019</b>	<b>11 918</b>

### Note 2 : Immobilisations incorporelles et corporelles

#### Immobilisations incorporelles

En K€	Frais de R&D	Fonds de commerce	Brevets, licences, droits	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute au 31/12/2017</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>2 762</b>	<b>-</b>	<b>2 776</b>
Acquisitions	5	-	-	-	6
Cessions	-	-	-3	-	-3
Effets de périmètre et reclassement	130	-	-47	47	130
<b>Valeur brute au 30/06/2018</b>	<b>150</b>	<b>-</b>	<b>2 713</b>	<b>47</b>	<b>2 910</b>

<b>Valeur brute au 31/12/2018</b>	<b>150</b>	<b>-</b>	<b>2 820</b>	<b>47</b>	<b>3 017</b>
Acquisitions	-	-	8	-	8
Cessions	-1	-	-8	-	-9
Effets de périmètre et reclassement	-	-	-	-	-
<b>Valeur brute au 30/06/2019</b>	<b>149</b>	<b>-</b>	<b>2 819</b>	<b>47</b>	<b>3 015</b>

En K€

	Frais de R&D	Fonds de commerce	Brevets, licences, droits	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Amortissements au 31/12/2017</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-1 904</b>	<b>-</b>	<b>-1 904</b>
Amortissements de la période	-	-	-123	-1	-124
Cessions	-	-	2	-	2
Effets de périmètre et reclassement	-130	-	35	-35	-130
<b>Amortissements au 30/06/2018</b>	<b>-130</b>	<b>-</b>	<b>-1 990</b>	<b>-36</b>	<b>-2 156</b>

<b>Amortissements au 31/12/2018</b>	<b>-130</b>	<b>-</b>	<b>-2 117</b>	<b>-35</b>	<b>-2 282</b>
Amortissements de la période	-	-	-20	-1	-21
Cessions	1	-	8	-	8
Effets de périmètre et reclassement	-	-	-	-	-
<b>Amortissements au 30/06/2019</b>	<b>-129</b>	<b>-</b>	<b>-2 129</b>	<b>-36</b>	<b>-2 294</b>

En K€

	Frais de R&D	Fonds de commerce	Brevets, licences, droits	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur nette au 30/06/2018	20	-	722	12	754
Valeur nette au 31/12/2018	20	-	703	12	735
<b>Valeur nette au 30/06/2019</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>690</b>	<b>11</b>	<b>721</b>

### Droits d'utilisation

En K€

	Terrains	Constructions	Installations techniques, mat. et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Valeur brute publiée au 31/12/2018</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Application IFRS 16 au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	903	3 381	5 343	481	10 108
Reclassement IAS 17	-	1 227	15 131	363	16 721
<b>Valeur brute retraitée au 01/01/2019</b>	<b>903</b>	<b>4 608</b>	<b>20 474</b>	<b>844</b>	<b>26 829</b>
Acquisitions	-	147	105	-	252
Cessions	-	-	-501	-62	-563
Effets de périmètre et reclassement	-	-	114	-114	-
<b>Valeur brute au 30/06/2019</b>	<b>903</b>	<b>4 755</b>	<b>20 193</b>	<b>668</b>	<b>26 518</b>

En K€	Terrains	Constructions	Installations techniques, mat. et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Amortissements publiés au 31/12/2018</b>	-	-	-	-	-
Application IFRS 16 au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	-753	-1 540	-2 320	-146	-4 759
Reclassement IAS 17	-	-882	-10 943	-107	-11 933
<b>Amortissements retraités au 01/01/2019</b>	<b>-753</b>	<b>-2 422</b>	<b>-13 263</b>	<b>-253</b>	<b>-16 692</b>
Amortissements de la période	-31	-212	-1 013	-75	-1 331
Cessions	-	-	501	35	536
Effets de périmètre et reclassement	-	-	-	4	4
<b>Amortissements au 30/06/2019</b>	<b>-784</b>	<b>-2 634</b>	<b>-13 775</b>	<b>-290</b>	<b>-17 483</b>

<b>Valeur nette au 31/12/2018</b>	-	-	-	-	-
Valeur nette retraitée au 31/12/2018	150	2 186	7 211	591	10 137
<b>Valeur nette au 30/06/2019</b>	<b>120</b>	<b>2 120</b>	<b>6 418</b>	<b>378</b>	<b>9 036</b>

### Immobilisations corporelles

En K€	Terrains	Constructions	Installations techniques, mat. et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur brute au 31/12/2017</b>	<b>6 138</b>	<b>16 652</b>	<b>91 422</b>	<b>3 946</b>	<b>2 320</b>	<b>120 658</b>
Acquisitions	5	65	1 398	557	1 040	3 065
Cessions	-	-16	-1 077	-33	-	-1 126
Effets de périmètre et reclassement	-	-	99	14	-112	0
<b>Valeur brute au 30/06/2018</b>	<b>6 323</b>	<b>16 701</b>	<b>91 841</b>	<b>4 484</b>	<b>3 248</b>	<b>122 597</b>

<b>Valeur brute au 31/12/2018 publiée</b>	<b>6 323</b>	<b>16 882</b>	<b>93 903</b>	<b>5 155</b>	<b>2 308</b>	<b>124 571</b>
Reclassement IAS 17	-	-1 227	-15 103	-391	-	-16 721
<b>Valeur brute au 01/01/2019 retraitée</b>	<b>6 323</b>	<b>15 655</b>	<b>78 800</b>	<b>4 764</b>	<b>2 308</b>	<b>107 850</b>
Acquisitions	-	34	432	332	1 507	2 305
Cessions	-	-	-232	-52	-	-284
Effets de périmètre et reclassement	-	2	1	7	-10	-
<b>Valeur brute au 30/06/2019</b>	<b>6 323</b>	<b>15 691</b>	<b>79 001</b>	<b>5 051</b>	<b>3 805</b>	<b>109 871</b>

En K€	Terrains	Constructions	Installations techniques, mat. et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>Amortissements au 31/12/2017</b>	<b>-413</b>	<b>-9 964</b>	<b>-56 670</b>	<b>-2 349</b>	<b>-</b>	<b>-69 396</b>
Amortissements de la période	-13	-450	-2 641	-168	-	-3 272
Cessions	-	14	921	27	-	962
Effets de périmètre et reclassement	-	-	-	-	-	-
<b>Amortissements au 30/06/2018</b>	<b>-426</b>	<b>-10 400</b>	<b>-58 390</b>	<b>-2 490</b>	<b>-</b>	<b>-71 706</b>

<b>Amortissements au 31/12/2018 publiés</b>	<b>-438</b>	<b>-10 820</b>	<b>-60 648</b>	<b>-2 716</b>	<b>-</b>	<b>-74 622</b>
Reclassement IAS 17	-	882	10 937	114	-	11 933
<b>Amortissements au 01/01/2019 retraités</b>	<b>-438</b>	<b>-9 938</b>	<b>-49 711</b>	<b>-2 602</b>	<b>-</b>	<b>-62 689</b>
Amortissements de la période	-12	-388	-2 454	-310	-	-3 164
Cessions	-	-	226	5	-	231
Effets de périmètre et reclassement	-	-	-	-4	-	-4
<b>Amortissements au 30/06/2019</b>	<b>-450</b>	<b>-10 326</b>	<b>-51 939</b>	<b>-2 911</b>	<b>-</b>	<b>-65 626</b>

En K€	Terrains	Constructions	Installations techniques, mat. et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur nette au 30/06/2018	5 897	6 301	33 451	1 994	3 248	50 891
Valeur nette publiée au 31/12/2018	5 885	6 062	33 255	2 349	2 308	49 949
Valeur nette retraitée au 31/12/2018	5 885	5 717	29 089	2 162	2 308	49 949
<b>Valeur nette au 30/06/2019</b>	<b>5 873</b>	<b>5 364</b>	<b>27 061</b>	<b>2 140</b>	<b>3 805</b>	<b>44 246</b>

### Note 3 : Actifs financiers non courants

#### Titres de participation non consolidés

En K€	Au 31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Dotations	Reprises	Au 30/06/2019
Divers	36	-	-	-	-	36
<b>Total titres de participation non consolidés</b>	<b>36</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>36</b>

#### Autres actifs financiers

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Dépôts et cautionnements versés	1037	966	1 069
Autres créances immobilisées	247	252	252
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>1 284</b>	<b>1 218</b>	<b>1 321</b>

**Note 4 : Stocks**

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Métaux & Alliages	24 778	20 592	22 087
Produits dérivés du Pétrole	5 833	6 016	5 658
Caoutchouc & Développements	1 141	1 434	1 439
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>31 752</b>	<b>28 042</b>	<b>29 184</b>

En K€	31/12/2018	Dotations	Reprises	30/06/2019
Métaux & Alliages	-274	-44	33	-285
Produits dérivés du Pétrole	-324	-	263	-61
Caoutchouc & Développements	-	-	-	-
<b>Total dépréciations</b>	<b>-598</b>	<b>-44</b>	<b>296</b>	<b>-346</b>

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Métaux & Alliages	24 411	20 319	21 802
Produits dérivés du Pétrole	5 654	5 692	5 596
Caoutchouc & Développements	1 141	1 434	1 439
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>31 206</b>	<b>27 444</b>	<b>28 837</b>

**Note 5 : Clients et autres débiteurs**

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Créances clients et comptes rattachés	41 991	28 222	31 406
Etat, organismes sociaux	7 340	5 662	6 303
Créances diverses	3 231	1 186	1 379
Charges constatées d'avance	508	328	418
<b>Total clients et autres débiteurs</b>	<b>53 070</b>	<b>35 397</b>	<b>39 506</b>

**Analyse des créances clients**

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Créances clients facturées	42 506	28 619	31 805
Dépréciation des créances clients	-515	-397	-399
<b>Créances clients nettes</b>	<b>41 991</b>	<b>28 222</b>	<b>31 406</b>

**Analyse des créances échues non dépréciées**

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
< 30 jours	5 419	4 266	3 882
Entre 30 et 60 jours	1 650	545	360
Entre 60 et 90 jours	1 410	159	432
> 90 jours	313	366	865
<b>Créances échues non dépréciées</b>	<b>8 793</b>	<b>5 336</b>	<b>5 539</b>

**Note 6 : Trésorerie et équivalents de trésorerie**

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Actions et obligations	1 103	1 023	787
OPCVM	2 803	3 321	490
Dépôts à terme	4 371	9 397	8 540
<b>Total valeurs mobilières de placement</b>	<b>8 277</b>	<b>13 742</b>	<b>9 817</b>
Disponibilités	21 425	18 772	17 959
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>29 702</b>	<b>32 513</b>	<b>27 776</b>
Concours bancaires à CT (cf. note 9)	-769	-96	-855
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>28 933</b>	<b>32 417</b>	<b>26 921</b>

**Note 7 : Provisions pour risques et charges**

En K€	31/12/2018	Effet de périmètre et reclassement	Dotations	Reprises		30/06/2019
				Utilisations	Devenues sans objet	
Passifs non courants :						
. Risques fiscaux	149	-	-	-	-7	142
. Risques opérationnels	117	-	-	-	-	117
. Risques sociaux	376	-	170	-	-66	480
. Risques divers	-	-	-	-	-	-
. Restructuration	-	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>642</b>	<b>-</b>	<b>170</b>	<b>-</b>	<b>-73</b>	<b>740</b>
<b>Engagements pour indemnités de fin de carrière</b>	<b>1 576</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-44</b>	<b>-</b>	<b>1 532</b>
Passifs courants :						
. Risques fiscaux	-	-	-	-	-	-
. Risques opérationnels	236	-	14	-	-	249
. Risques sociaux	-	-	-	-	-	-
. Risques divers	-	-	-	-	-	-
. Restructuration	-	-	1 267	-	-	1 267
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>236</b>	<b>-</b>	<b>1 281</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 516</b>

**Note 8 : Dettes financières**

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Passifs non courants :			
Dettes c/o établissements bancaires	12 362	13 391	11 582
Dettes locatives	-	-	3 860
Autres emprunts et dettes assimilées	562	578	10 027
Autres dettes	19	18	-
<b>Emprunts portant intérêts</b>	<b>12 943</b>	<b>13 987</b>	<b>25 469</b>
Passifs courants :			
Dettes c/o établissements bancaires	7 078	5 694	6 229
Dettes locatives	-	-	1 657
Autres emprunts et dettes assimilées	13 986	13 848	3
Autres dettes	26	114	25
<b>Partie à CT des emprunts portant intérêts</b>	<b>21 090</b>	<b>19 926</b>	<b>7 915</b>
<b>Total des dettes financières</b>	<b>34 033</b>	<b>33 912</b>	<b>33 384</b>

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Total des dettes financières	34 033	33 912	33 384
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 76)	-29 702	-32 513	-27 776
<b>Endettement net</b>	<b>4 331</b>	<b>1 399</b>	<b>5 608</b>

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Autres emprunts	16 912	19 259	16 956
<b>Total des emprunts</b>	<b>16 912</b>	<b>19 259</b>	<b>16 956</b>
Concours bancaires CT	769	96	855
<b>Total dettes auprès des établissements bancaires</b>	<b>17 680</b>	<b>19 355</b>	<b>17 811</b>

**Note 9 : Echancier des dettes**

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Part à 1 an au plus	21 090	19 926	9 686
Part exigible de 1 à 5 ans	12 847	13 986	23 292
Part exigible au-delà de 5 ans	96	-	405
<b>Total dettes</b>	<b>34 033</b>	<b>33 912</b>	<b>33 384</b>

**Note 10 : Fournisseurs et autres créditeurs**

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Fournisseurs et comptes rattachés	29 072	19 576	21 750
Etat et organismes sociaux	11 000	6 548	10 289
Dettes diverses	18 214	12 862	15 176
Comptes de régularisation passifs	510	254	254
<b>Total fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>58 796</b>	<b>39 240</b>	<b>47 469</b>

**Note 11 : Variation du besoin en fonds de roulement**

En K€	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Stocks	-4 966	-1 204	-1 393
Créances clients et comptes rattachés	-8 993	4 769	-3 176
Fournisseurs et comptes rattachés	7 301	-2 183	2 190
Autres actifs courants	-4 027	870	-1 952
Autres passifs courants	6 225	-3 791	4 360
<b>Total</b>	<b>-4 460</b>	<b>-1 540</b>	<b>29</b>

**5. Notes au compte de résultat consolidé****Note 12 : Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre d'actions auto-détenues.

Le résultat dilué par action prend en compte le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs. Par ailleurs, le résultat est corrigé le cas échéant des variations de produits et charges résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs. En cas d'effet anti-dilutif, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

Les tableaux ci-après indiquent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action :

**Résultat par action des activités poursuivies**

	Résultat net en K€	Nombre d'actions	Résultat par action
<b>Résultat net dilué au 31/12/2017</b>	<b>4 155</b>	<b>11 651 364</b>	<b>0,36 €</b>
Résultat avant dilution au 30/06/2018	2 257	11 722 918	0,19 €
Paiements fondés sur des actions	21	11 093	-
<b>Résultat net dilué au 30/06/2018</b>	<b>2 278</b>	<b>11 734 011</b>	<b>0,19 €</b>

<b>Résultat net dilué au 31/12/2018</b>	<b>2 812</b>	<b>11 735 220</b>	<b>0,24 €</b>
Résultat avant dilution au 30/06/2019	158	11 463 528	0,01 €
Paiements fondés sur des actions	77	21 100	-
<b>Résultat net dilué au 30/06/2019</b>	<b>235</b>	<b>11 484 628</b>	<b>0,01 €</b>

### Note 13 : Information sectorielle

#### Informations par segment opérationnel

En K€	Pôle Métaux & Alliages	Pôle Produits dérivés du Pétrole	Pôle Caoutchouc & Développements	Autres	Total au 30/06/2018
Chiffre d'affaires	87 782	23 669	6 356	-	117 807
Actifs non courants	34 357	23 896	4 602	2 064	64 919

En K€	Pôle Métaux & Alliage	Pôle Produits dérivés du Pétrole	Pôle Caoutchouc & Développements	Autres	Total au 31/12/2018
Chiffre d'affaires	151 154	54 519	11 463	-	217 139
Actifs non courants	33 739	23 687	4 641	1 737	63 803

En K€	Pôle Métaux & Alliages	Pôle Produits dérivés du Pétrole	Pôle Caoutchouc & Développements	Autres	Total au 30/06/2019
Chiffre d'affaires	69 772	27 191	5 940	-	102 904
Actifs non courants	35 118	25 450	5 587	1 946	68 100

#### Informations par nationalité des sociétés

En K€	France	Europe	Total au 30/06/2018
Chiffre d'affaires	108 024	9 782	117 807
Actifs non courants	53 864	11 054	64 919

En K€	France	Europe	Total au 31/12/2018
Chiffre d'affaires	197 983	19 137	217 139
Actifs non courants	52 793	11 010	63 803

En K€	France	Europe	Total au 30/06/2019
Chiffre d'affaires	93 846	9 058	102 904
Actifs non courants	56 199	11 902	68 100

## 6. Liste des sociétés consolidées au 30/06/2019

Sociétés françaises		
		Société mère
AUREA	Paris 8 <sup>ème</sup>	
AUREA Développement (ex AUREA Assurconseil)	Paris 8 <sup>ème</sup>	100%
AUREA Investimmo	Paris 8 <sup>ème</sup>	100%
BORITIS	Paris 8 <sup>ème</sup>	100%
BROPLAST	Izernore	100%
Compagnie Française ECO HUILE	Lillebonne	100%
DE BEC ENTREPRISES	Crépy	100%
EPR	Lillebonne	100%
HG INDUSTRIES	Voivres - lès - Le Mans	100%
M LEGO	Boëssé le Sec	100%
META REGENERATION	Château Arnoux St Auban	100%
PLASTINEO	Poligny	60%
POUDMET	Bailleval	100%
REGEAL	Compiègne	100%
ROLL GOM	Tilloy les Mofflaines	100%
TREZ France	Aiguebelle	100%
SCI des Mofflaines	Paris 8 <sup>ème</sup>	100%
SCI de Compiègne	Paris 8 <sup>ème</sup>	100%
SCI Albrecht 8	Paris 8 <sup>ème</sup>	100%
SCI Pérignat	Paris 8 <sup>ème</sup>	100%
SCI Pérignat 2	Paris 8 <sup>ème</sup>	100%
SCI Pérignat 3	Paris 8 <sup>ème</sup>	100%
Sociétés étrangères		
<b>Belgique</b>		
AIP	Bruxelles	100%
RULO	Herinnes lez Pecq	100%
FLAUREA CHEMICALS	Ath	100%
Immobilière de Blachou	Ath	100%
BAGNOUFFE	Ath	100%
<b>Allemagne</b>		
BHS Kunststoff Aufbereitungs GmbH	Blieskastel Bockweiler	100%
<b>Portugal</b>		
AUREA Portugal	Porto	98%

## Comptes consolidés au 30/06/2019

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2-III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société AUREA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

#### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité, commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Bry sur Marne, le 26 septembre 2019

Les commissaires aux comptes

  
**Cabinet CFG AUDIT**  
Philippe JOUBERT

  
**Cabinet Gilles HUBERT**  
Guilhem PRINCÉ

**8. ANNEXE 2: RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
INFORMATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2019**

CFG AUDIT  
9/10, rue Ernest Psichari  
75007 PARIS

Cabinet Gilles HUBERT  
82, avenue de Rigny  
94360 BRY-SUR-MARNE

AUREA  
3, avenue Bertie Albrecht  
75008 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2019

CFG AUDIT  
9/10, rue Ernest Psichari  
75007 PARIS

Cabinet Gilles HUBERT  
82, avenue de Rigny  
94360 BRY-SUR-MARNE

AUREA  
3, avenue Bertie Albrecht  
75008 PARIS

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2019

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société AUREA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1 - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Bry-Sur-Marne, le 26 septembre 2019

Les Commissaires aux comptes

CFG AUDIT  
Philippe Joubert



CABINET GILLES HUBERT  
Guilhem Princé

